



territoire
d'énergie

EURE-ET-LOIR



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

À plus d'un titre, l'année 2023 fut une année marquante pour notre syndicat. Évidemment, nous pensons avec émotion à notre directeur, Jacques Le Guyec, qui nous a quittés brutalement au cours du mois d'août 2023.

C'est d'ailleurs pour honorer sa mémoire qu'avec mes collègues du Bureau syndical, nous avons décidé de maintenir la journée exceptionnelle qu'il avait imaginée pour célébrer les 30 ans d'existence de notre structure. Cet événement, organisé au château des Boulard à Spoir, fut un des moments forts de l'année et a su séduire les nombreux invités qui nous avaient fait le plaisir de nous y rejoindre.

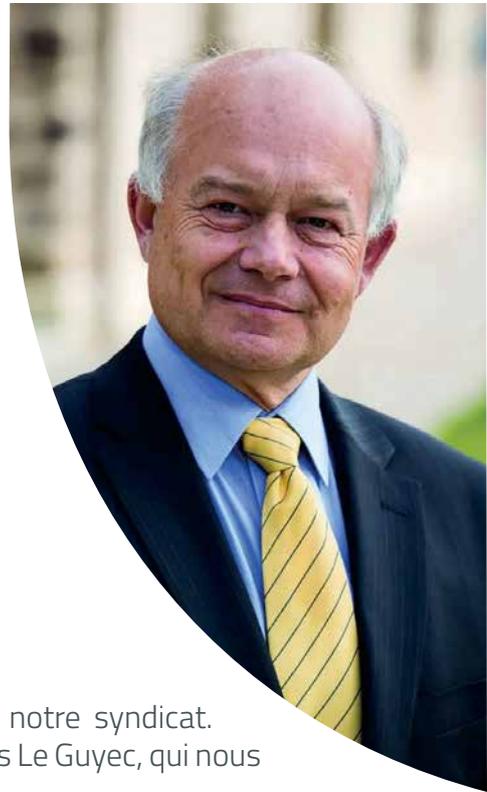
Pour revenir à l'activité quotidienne de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, 2023 fut également une année charnière notamment en termes d'investissements sur les réseaux avec plus de 9 millions d'euros dédiés au réseau électrique et 3,5 millions d'euros pour le réseau d'éclairage.

Par ailleurs, au-delà de notre soutien technique et financier pour accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, nous nous sommes lancés depuis quelques années aux côtés de nos homologues des syndicats d'énergie de la région Centre-Val de Loire dans la production d'énergie renouvelable à travers une SEM commune, EneR Centre-Val de Loire. En 2023, les premiers projets euréliens de la SEM sont entrés dans leur phase opérationnelle avec notamment la pose du premier panneau de la centrale au sol de Nogent-le-Rotrou, aujourd'hui en exploitation, ou encore la mise en service de l'ombrière de Vieuvicq.

Ces premiers projets qui sortent de terre sont le fruit de plusieurs années d'études et de démarches administratives. Nous ne comptons pas nous arrêter là et espérons, dans les tous prochains mois, mettre en service de nouvelles installations notamment en partenariat avec des entreprises du département.

Nous vous assurons, avec mes collègues du Bureau, de notre plein engagement et de tout notre dévouement au service de nos territoires.

Xavier NICOLAS



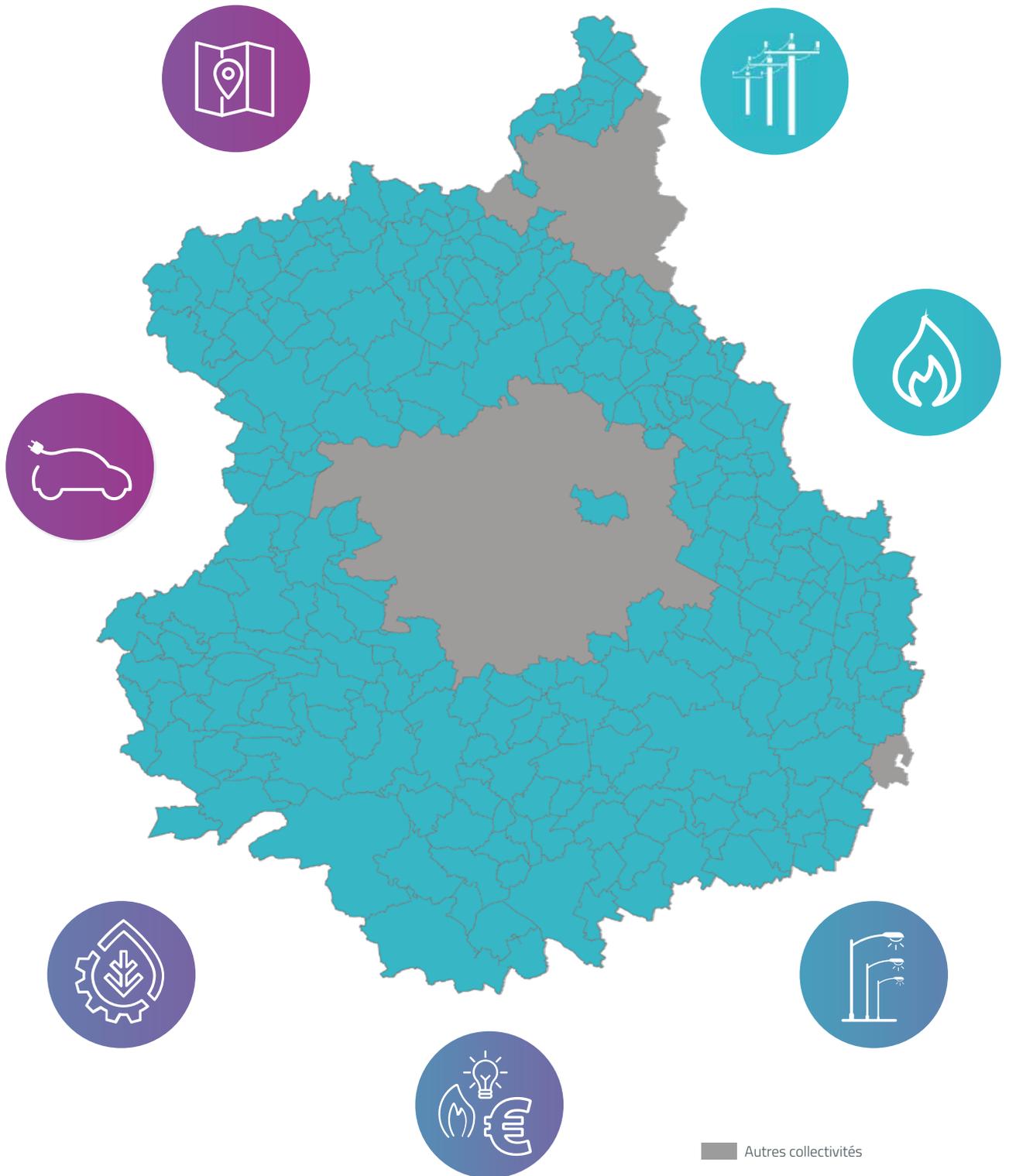


SOMMAIRE

➤ LE TERRITOIRE D'ÉNERGIE	p.4
EURE-ET-LOIR	
➤ L'ORGANISATION	p.5
Les élus	p.6
Commissions et représentations	p.7
Les faits marquants 2023.....	p.8
➤ LE BUDGET	p.9
➤ LE SERVICE PUBLIC	p.15
DE L'ÉLECTRICITÉ	
Les données de la concession	p.17
La politique d'investissement.....	p.21
➤ LE SERVICE PUBLIC DU GAZ	p.23
Les concessions gaz.....	p.24
Données chiffrées sur le gaz.....	p.25
➤ LA CARTOGRAPHIE.....	p.26
➤ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.....	p.27
Les adhérents	p.28
Le service EP	p.29
➤ ÉNERGIE ET BÂTIMENTS PUBLICS	p.31
Les adhérents au service.....	p.32
➤ LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	p.33
➤ LES ACTIONS EN FAVEUR	p.36
DES USAGERS	
➤ L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE.....	p.38
➤ LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE	p.39
➤ L'ORGANISATION DES SERVICES	p.41

NOTRE TERRITOIRE

Toute notre énergie au service de **275 communes**



L'ORGANISATION DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR



LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical est l'organe délibérant de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. Composé de **282 délégués** représentant les intérêts de **275 communes** (245 en représentation directe et 30 représentées par le mécanisme de « Représentation-Substitution » par les intercommunalités Chartres Métropole et Entre Beauce et Perche) ainsi que 7 communautés de communes, il règle, par ses délibérations, les affaires du syndicat.

En 2023, le Comité syndical s'est réuni à 3 reprises :



- le 31 mai, faisant suite à la réunion du 23 mai annulée pour quorum non atteint
- le 12 octobre
- le 30 novembre

5



LE BUREAU SYNDICAL

Le Bureau syndical est composé de 19 membres (le président, 8 vice-présidents et 10 membres) élus au sein du Comité syndical de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Sur délégation du Comité, le Bureau a notamment pour mission :

- d'arrêter les programmes de travaux,
- d'autoriser le lancement des procédures de marchés publics,
- d'étudier les demandes de subvention sollicitées par les collectivités,
- de se prononcer sur les demandes d'adhésion aux compétences optionnelles.

Au cours de l'année 2023, le Bureau syndical s'est réuni à 7 reprises :



- le 17 janvier
- le 28 février
- le 13 avril
- le 11 mai
- le 21 juin
- le 19 septembre
- le 7 novembre

LES ÉLUS D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR



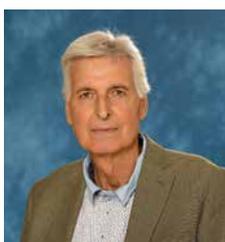
LE PRÉSIDENT

Xavier NICOLAS
Maire de Senonches

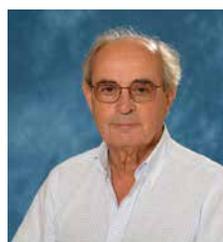
LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES MEMBRES DU BUREAU



Christelle LORIN
1^{ère} vice-présidente
**Actions de transition
énergétique**
Maire de Digny



Guy CHAMPION
2^e vice-président
**Production d'énergies
renouvelables**
Conseiller municipal
de Nogent-le-Rotrou



François FOUGEROL
3^e vice-président
Éclairage public
Adjoint au maire de Sainte-
Gemme-Moronval



Guy BEAUREPÈRE
4^e vice-président
Travaux sur les réseaux
Adjoint au maire
de Dangeau



Laurent LHUILLERY
5^e vice-président
Mobilité propre
Conseiller communautaire
délégué de Chartres Métropole



Marc GUERRINI
6^e vice-président
**Communication
institutionnelle**
Maire des Villages Vovéens



Didier LEMOINE
7^e vice-président
Information géographique
Adjoint au maire
de Châteaudun



Didier LE BARS
8^e vice-président
**Distribution publique
du gaz**
Adjoint au maire de Coulombs



Dagmar BERNITT
Maire
de Bérrou-la-Mulotière



Jean-Yves PANAIS
Maire de Saint-Denis-
Lanneray



Eric GIRONDEAU
Maire
d'Authon-du-Perche



Benoît PELLEGRIN
Maire de Terminiers



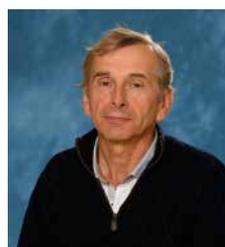
Cindy MATHIS
Conseillère
communautaire d'Entre
Beauce et Perche



Gilles ROUSSELET
Maire de Montharville



Dominique PETILLON
Conseiller
communautaire
de Chartres Métropole



Philippe MORELLE
Conseiller
communautaire d'Entre
Beauce et Perche



Denise HUILLERY
Maire d'Happonvilliers



François DORDOIGNE
Maire de Thiron-Gardais

COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS

COMMISSIONS INTERNES

Commission d'appel d'offres

- **Président** : Xavier Nicolas,
- **Titulaires** : Christelle Lorin, Guy Champion, François Fougerol, Guy Beaupère, Éric Legendre
- **Suppléants** : Didier Lemoine, Didier Le Bars, Dagmar Bernitt, Dominique Petillon, François Dordoigne

Commission de délégation de service public

- **Président** : Xavier Nicolas
- **Titulaires** : Guy Champion, François Fougerol, Didier Le Bars, Philippe Morelle, Gilles Rousselet
- **Suppléants** : Guy Beaupère, Laurent Lhuillery, Jean-Yves Panais, Dominique Petillon

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

- **Président** : Xavier Nicolas
- **Titulaires** : Christelle Lorin, Benoît Pellegrin, Dagmar Bernitt, Denise Huillery
- **Suppléants** : François Fougerol, Didier Le Bars, Éric Girondeau, François Dordoigne

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE

- **Président** : Xavier Nicolas
- **Représentants** : Christelle Lorin, Guy Champion, François Fougerol, Guy Beaupère, Didier Le Bars, Benoît Pellegrin, Jean-Yves Panais, Dagmar Bernitt, Dominique Petillon, Philippe Morelle, François Dordoigne

COMITÉ RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE

- Xavier Nicolas

AGENCE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT (AREC)

- Xavier Nicolas

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Commission MDE – Bâtiments publics

- **Membres** : Christelle Lorin (présidente), Guy Beaupère, Marc Guerrini, Dagmar Bernitt

Commission Mobilité

- **Membres** : Laurent Lhuillery (président), Guy Champion, Philippe Morelle, François Dordoigne

Commission Communication

- **Membres** : Marc Guerrini (président), Christelle Lorin, Dagmar Bernitt

SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE ET SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES

SEM EneRCENTRE - VAL DE LOIRE

- **Représentants** : Xavier Nicolas, Christelle Lorin, Guy Champion

SEM régionale pour la rénovation des logements

- **Représentante** : Christelle Lorin

SEM Yonne ÉNERGIE

- **Représentant** : Xavier Nicolas

SPL MODULO

- **Représentant** : Xavier Nicolas

AUTRES

Comité de pilotage du Fonds de solidarité pour le logement

- **Représentant** : Didier Le Bars

Entente Territoire d'énergie Centre Val de Loire

- **Titulaires** : Xavier Nicolas, Guy Champion, François Fougerol
- **Suppléante** : Dagmar Bernitt

Comité départemental des énergies renouvelables

- **Titulaire** : Guy Champion
- **Suppléante** : Dagmar Bernitt

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

La célébration des 30 ans du syndicat

Le vendredi 22 septembre 2023, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a organisé une journée spéciale au château des Boulard à Mignières afin de célébrer ses 30 années au service des collectivités euréliennes. Plusieurs temps forts ont rythmé cet événement autour de notre invité exceptionnel : l'éco-aventurier suisse Raphaël DOMJAN. Nous avons également eu l'honneur de pouvoir compter sur la présence d'invités de prestige tels que : Monsieur le Ministre Philippe Vigier, Monsieur le Préfet Hervé Jonathan, Monsieur le Sénateur Daniel Guéret, Monsieur le Député Luc Lamirault, Monsieur le Président du Conseil Départemental Christophe Le Dorven et de Monsieur Charles-Antoine Gautier, directeur de la FNCCR.



Lancement des négociations avec GRDF

Le 27 janvier, au siège du syndicat, les élus de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir ont rencontré les représentants de GRDF suite à l'approbation d'un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine.

Ce nouveau modèle de contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF. Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, l'accent est mis sur la transition écologique et un accès plus transparent aux données. Toutes les collectivités concédantes gaz pourront bénéficier des avancées de ce nouveau modèle ambitieux.



8

Lancement de la centrale PV de Nogent-le-Rotrou

Mardi 28 novembre, Harold Huwart, président de la Communauté de Communes du Perche, Xavier Nicolas, président de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et vice-président d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, Christelle Lorin, et Guy Champion, vice-présidents de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'étaient donné rendez-vous pour lancer les travaux de la centrale photovoltaïque de la ZA de l'Aunay à Nogent-le-Rotrou. En présence de Monsieur le Député Luc Lamirault et de Stéphanie Coutel, conseillère départementale, ils ont signé symboliquement le premier panneau installé. Ils ont également présenté le lancement du financement participatif proposé aux habitants de la Communauté de Communes du Perche.



L'accueil des agents des collectivités au siège du syndicat

Les 17 et 19 octobre, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a accueilli une trentaine d'agents (secrétaires de mairie, responsables de services, directeurs...) de nos collectivités adhérentes à l'occasion de matinées d'échanges. Ces réunions d'information tout particulièrement destinées aux agents des communes membres et intercommunalités partenaires ont été l'occasion de présenter le syndicat d'énergies et ses actions auprès et pour ses collectivités.

Elles permettent également d'échanger sur les compétences et sur les différents points d'actualité du monde de l'énergie.



LE BUDGET 2023

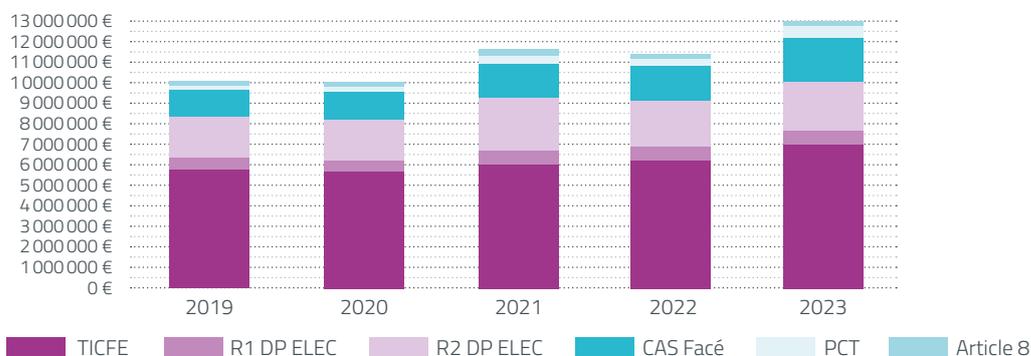
Le budget de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir se répartit en 4 budgets distincts :

- le budget principal qui retrace les actions du syndicat en matière de distribution d'électricité et de gaz, de production d'énergies renouvelables et de cartographie (SIG Infogéo 28).
- 3 budgets annexes respectivement dédiés à l'éclairage public, aux actions en faveur de la transition énergétique (assistance à la rénovation des bâtiments publics, interventions auprès des usagers, accompagnement des EPCI via le partenariat « Décllic 28 ») et enfin à la mobilité électrique.

LES PRINCIPALES RESSOURCES DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR

- **La Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE)** reversée à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir par l'État (7,1 M€ en 2023).
- **Les redevances de concession** (R1 et R2) du service public de distribution d'électricité (3,03 M€ en 2023)
- **Le FACÉ** (Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale), uniquement dédié aux travaux effectués dans les communes classées en zone d'électrification rurale (2,12 M€ en 2023).
- **La PCT** (Part Couverte par le Tarif) issue de la prise en charge par le TURPE des coûts de raccordement pour les opérations dans lesquelles Territoire d'Énergie est maître d'ouvrage. En 2023, son montant s'est élevé à 0,61 M€.
- **La contribution au titre de l'article 8 du contrat de concession relatif à l'intégration des ouvrages dans l'environnement.** En 2023, elle s'est élevée à 0,25 M€.

Évolution des principales ressources sur les 5 dernières années



LE FINANCEMENT DES BUDGETS ANNEXES

Au titre de 2023, les besoins de financement des budgets annexes par le budget principal se sont élevés à **4,58 millions d'euros** :



3,5 M€

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Prise en charge des investissements + maintenance des installations et frais de structure.



0,91 M€

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Aides à la rénovation des bâtiments publics, actions en faveur des usagers, assistance à la planification énergétique et frais de structure.



0,17 M€

SERVICE DE RECHARGE

Gestion et développement.

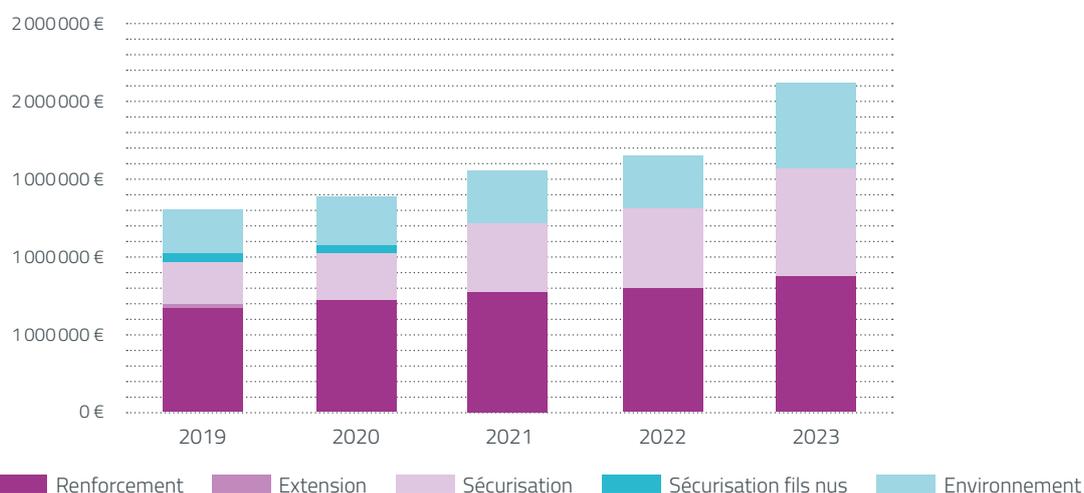


FOCUS SUR LE FACÉ

Créé en 1936, le FACÉ (Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale) est un dispositif financier intégré au budget de l'État et destiné à prendre en compte les contraintes des territoires ruraux en matière de qualité de la desserte électrique : linéaire de réseau en moyenne 5 fois supérieur à l'urbain, temps de coupure nettement supérieur aux zones urbaines...

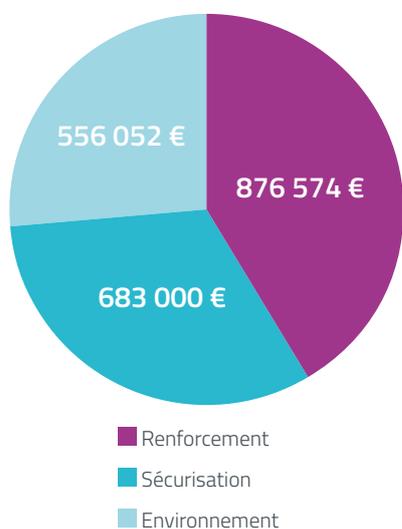
Financé par les distributeurs d'énergie, le FACÉ constitue un outil de péréquation au profit du monde rural. Chaque année, il contribue à financer de façon importante les opérations de sécurisation, de renforcement et d'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Évolution du montant du FACÉ sur les 5 dernières années



Depuis 2021, le sous-programme «Sécurisation fils nuls» a été intégré dans le sous-programme «Sécurisation»

Répartition des crédits du Facé par typologie de travaux



Sous l'égide du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, en charge de la répartition des crédits FACÉ entre les AODE du département, une concertation a été organisée entre les parties prenantes.

Cette concertation a permis de gérer au mieux la répartition des enveloppes afin de garantir la consommation de la totalité des crédits affectés à l'Eure-et-Loir. **Territoire d'Énergie a ainsi bénéficié de 200 000 € complémentaires.**

À noter également que le Ministère a affecté à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, une enveloppe complémentaire de 200 000 €.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET PRINCIPAL

Services publics de l'électricité et du gaz / Production d'énergies renouvelables

		CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES À PAYER 2023
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	578 500,00 €	495 209,27 €	52 260,51 €
		012	CHARGES DE PERSONNEL	1 484 350,00 €	1 416 653,22 €	0,00 €
		65	CHARGES DE GESTION COURANTE	5 005 482,93 €	4 719 865,89 €	0,00 €
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	530,00 €	528,74 €	0,00 €
		SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES			7 068 862,93 €	6 632 257,12 €
	023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 207 443,74 €	0,00 €	0,00 €	
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	392 850,00 €	387 897,64 €	0,00 €	
	TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES			11 669 156,67 €	7 020 154,76 €	52 260,51 €
	RECETTES	013	ATTÉNUATION DE CHARGES	17 000,00 €	33 909,76 €	0,00 €
		70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	756 000,00 €	721 563,49 €	0,00 €
73		IMPÔTS ET TAXES	6 720 000,00 €	7 091 662,34 €	0,00 €	
74		DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	15 000,00 €	15 397,88 €	0,00 €	
75		PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 465 475,00 €	3 230 467,45 €	236 000,00 €	
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES			10 973 475,00 €	11 093 000,92 €	236 000,00 €	
042		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	178 000,00 €	175 791,97 €	0,00 €	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 :			517 681,67 €	517 681,67 €	0,00 €	
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES			11 669 156,67 €	11 786 474,56 €	236 000,00 €	
		CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES À RÉALISER 2023
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TROP PERCU	6 500,00 €	6 274,50 €	0,00 €
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 071,89 €	9 071,89 €	0,00 €
		204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSÉES	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 232 000,00 €	21 330,76 €	2 210 000,00 €
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	14 254 077,27 €	8 691 431,03 €	2 920 977,32 €
		26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	1 608 200,00 €	358 500,00 €	1 249 700,00 €
		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	300 000,00 €	180 000,00 €	120 000,00 €
		45	COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE	2 393 042,73 €	1 755 270,21 €	618 878,15 €
		SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES			20 872 891,89 €	11 021 878,39 €
	040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	178 000,00 €	175 791,97 €	0,00 €	
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			3 512 433,85 €	3 512 433,85 €	0,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES			24 563 325,74 €	14 710 104,21 €	7 119 555,47 €
	RECETTES	13	SUBVENTIONS	7 233 304,85 €	4 051 146,33 €	3 163 351,16 €
10		DOTATIONS, FONDS DIVERS, RÉSERVES	9 105 202,13 €	9 104 729,00 €	0,00 €	
45		COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE	3 624 525,02 €	1 743 932,38 €	1 861 698,27 €	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES			19 963 032,00 €	14 899 807,71 €	5 025 049,43 €	
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 207 443,74 €	0,00 €	0,00 €	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	392 850,00 €	387 897,64 €	0,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES			24 563 325,74 €	15 287 705,35 €	5 025 049,43 €	
SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES				3 433 154,39 €		
(dont 2,40 M€ pour extinction emprunt budget 2024)						

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET ANNEXE

Éclairage public

		CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES À PAYER 2023	
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 490 315,38 €	972 359,57 €	357 934,43 €	
		012	CHARGES DE PERSONNEL	216 000,00 €	204 433,24 €	0,00 €	
		SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES			1 706 315,38 €	1 176 792,81 €	357 934,43 €
		023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 456 906,07 €	0,00 €	0,00 €	
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 147 100,00 €	1 085 743,17 €	0,00 €	
		TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES			5 310 321,45 €	2 262 535,98 €	357 934,43 €
FONCTIONNEMENT	RECETTES	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 208 720,32 €	1 089 031,71 €	57 016,54 €	
		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 714 601,13 €	3 561 206,76 €	0,00 €	
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
		SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES			4 923 321,45 €	4 650 238,47 €	57 016,54 €
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	387 000,00 €	382 997,55 €	0,00 €	
		TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES			5 310 321,45 €	5 033 236,02 €	57 016,54 €
		CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES À RÉALISER 2023	
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSÉES	370 626,80 €	152 020,66 €	129 163,45 €	
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 909 000,32 €	5 525 569,89 €	2 383 430,43 €	
		45	COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE	52 770,46 €	35 745,98 €	13 938,56 €	
		SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES			8 332 397,58 €	5 713 336,53 €	2 526 532,44 €
		040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	387 000,00 €	382 997,55 €	0,00 €	
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 :			1 232 431,16 €	1 232 431,16 €		
	TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES			9 951 828,74 €	7 328 765,24 €	2 526 532,44 €	
	INVESTISSEMENT	RECETTES	13	SUBVENTIONS	3 841 672,30 €	1 459 525,24 €	2 337 091,02 €
			10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RÉSERVES	2 419 810,77 €	2 419 902,42 €	0,00 €
			45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE	86 339,60 €	55 280,28 €	27 973,40 €
SOUS-TOTAL "RECETTES RÉELLES"			6 347 822,67 €	3 934 707,94 €	2 365 064,42 €		
021			VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 456 906,07 €	0,00 €	0,00 €	
040			OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 147 100,00 €	1 085 743,17 €	0,00 €	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :			0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES			9 951 828,74 €	5 020 451,11 €	2 365 064,42 €		
SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES					0,00 €		

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET ANNEXE

Service Conseil énergétique – Maîtrise de l'énergie

		CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES À PAYER 2023
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	703 000,00 €	219 027,89 €	458 476,68 €
		012	CHARGES DE PERSONNEL	412 000,00 €	410 794,84 €	0,00 €
		65	CHARGES DE GESTION COURANTE	152 200,00 €	62 879,60 €	41 480,00 €
		SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES		1 267 200,00 €	692 702,33 €	499 956,68 €
		023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	105 000,00 €	0,00 €	0,00 €
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	459 300,00 €	300 388,23 €	0,00 €
		TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		1 831 500,00 €	993 090,56 €	499 956,68 €
FONCTIONNEMENT	RECETTES	013	ATTÉNUATION DE CHARGES	27 600,00 €	29 361,11 €	0,00 €
		70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	57 500,00 €	57 500,00 €	0,00 €
		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	118 000,00 €	117 775,80 €	0,00 €
		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 585 200,00 €	1 041 791,37 €	455 260,68 €
		SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		1 788 300,00 €	1 246 428,28 €	455 260,68 €
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	43 200,00 €	43 200,00 €	0,00 €
		TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		1 831 500,00 €	1 289 628,28 €	455 260,68 €
		CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES À REALISER 2023
INVESTISSEMENT	DÉPENSE	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSÉES	1 330 799,58 €	346 280,68 €	973 277,82 €
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000,00 €	1 200,67 €	0,00 €
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		1 332 799,58 €	347 481,35 €	973 277,82 €
		040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	43 200,00 €	43 200,00 €	0,00 €
		TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		1 375 999,58 €	390 681,35 €	973 277,82 €
INVESTISSEMENT	RECETTES	13	SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RÉSERVES	113 125,92 €	113 155,56 €	0,00 €
		SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		113 125,92 €	113 155,56 €	0,00 €
		021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	105 000,00 €	0,00 €	0,00 €
		040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	459 300,00 €	300 388,23 €	0,00 €
		R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		698 573,66 €	698 573,66 €	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		1 375 999,58 €	1 112 117,45 €	0,00 €		
SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES					0,00 €	

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET ANNEXE

Service Mobilité électrique

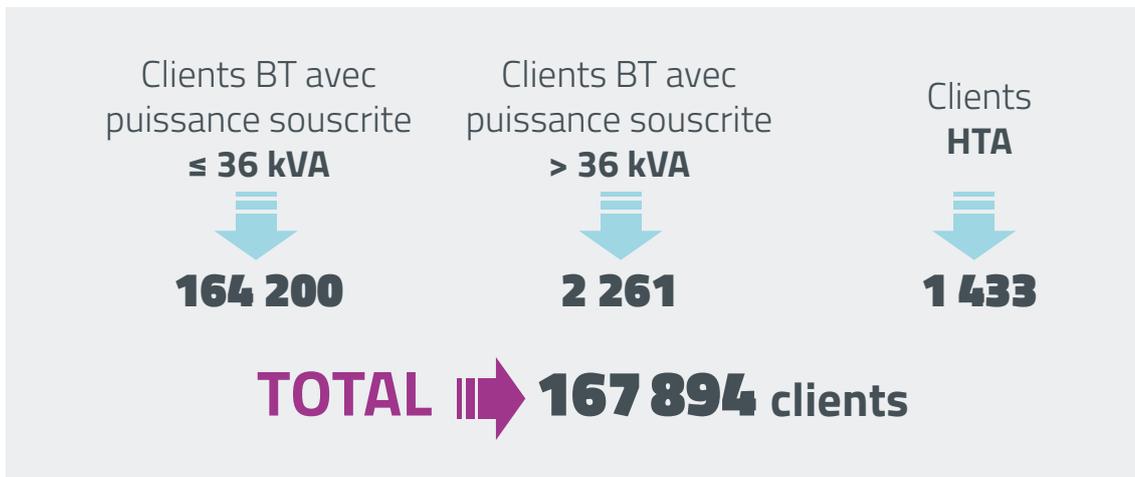
		CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES À PAYER 2023
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	208 081,80 €	182 089,12 €	14 610,30 €
		65	CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00 €	1,09 €	0,00 €
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 000,00 €	12 790,00 €	3 000,00 €
		SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES		227 181,80 €	194 880,21 €	17 610,30 €
		023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 000,00 €	9 670,93 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES DÉPENSES		237 181,80 €	204 551,14 €	17 610,30 €
FONCTIONNEMENT	RECETTES	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	13 000,00 €	12 124,68 €	0,00 €
		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	184 681,80 €	171 636,76 €	0,00 €
		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 500,00 €	38 400,00 €	0,00 €
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		237 181,80 €	222 161,44 €	0,00 €
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		237 181,80 €	222 161,44 €	0,00 €		
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 933,97 €	50 090,77 €	0,00 €
		26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	9 900,00 €	0,00 €	9 900,00 €
		SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES		94 833,97 €	50 090,77 €	9 900,00 €
		040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		94 833,97 €	50 090,77 €	9 900,00 €	
	RECETTES	13	SUBVENTIONS	4 588,59 €	4 588,59 €	0,00 €
		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RÉSERVES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		4 588,59 €	4 588,59 €	0,00 €
		021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 000,00 €	9 670,93 €	0,00 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :		80 245,38 €	80 245,38 €	0,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		94 833,97 €	94 504,90 €	0,00 €		
SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES					34 514,13 €	

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

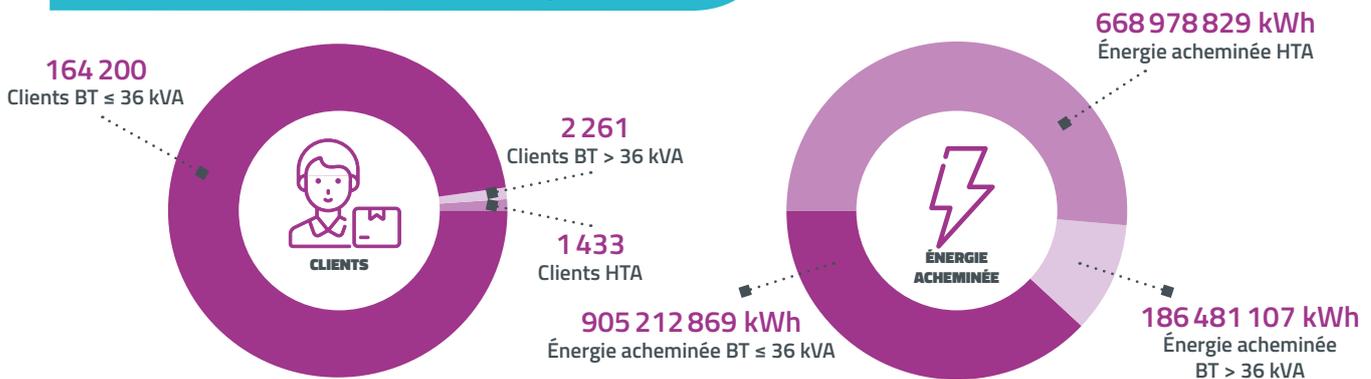
Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente (TRV) pour le compte de 275 communes (245 en représentation directe et 30 représentées par le mécanisme de « Représentation-Substitution » par les intercommunalités Chartres Métropole et Entre Beauce et Perche)

À ce titre, le syndicat d'énergie est garant de la bonne exécution de ces services publics confiés à ENEDIS (pour la gestion des réseaux) et à EDF (pour la fourniture aux TRV).

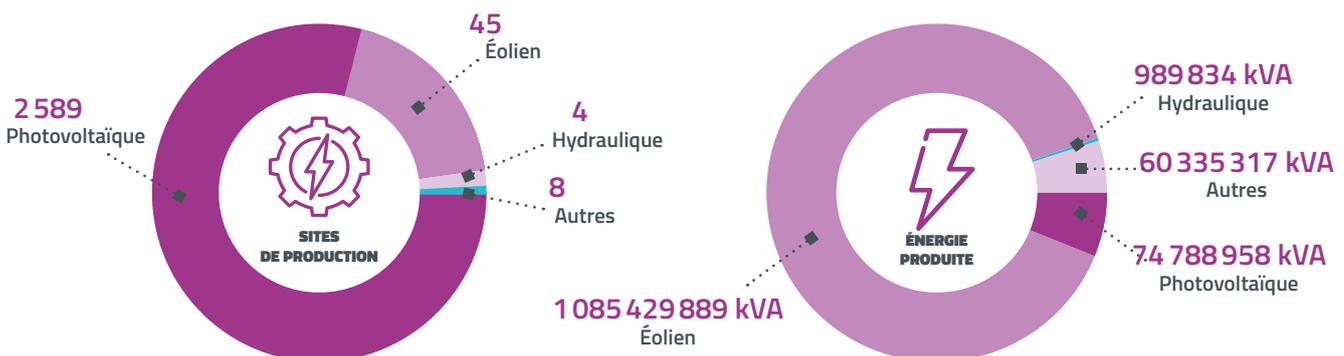
Répartition des clients de la concession à fin 2023



Répartition par type de clients et énergie acheminée



Répartition par nombre de sites de production et par quantité d'énergie produite



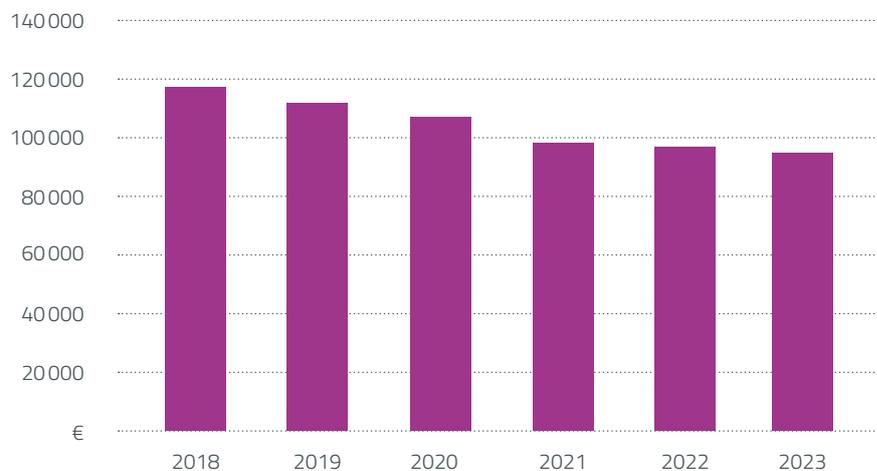
LE SERVICE PUBLIC DE FOURNITURE AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE

Regroupant autrefois tous les clients de la concession, le service public de fourniture aux tarifs réglementés de vente d'électricité (TRV) ne concerne plus aujourd'hui que ceux dont la puissance de raccordement est inférieure ou égale à 36 Kva :

- **Les particuliers**, les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires.
- **Certains professionnels (dont les collectivités)** à condition de respecter les critères d'éligibilité définis à l'article L337-7 du code de l'énergie.

À fin 2023, **95 610 clients (soit 56,9 % des clients de la concession) avaient fait le choix de conserver le bénéfice des TRV** auprès du concessionnaire EDF soit 1 654 de moins qu'à fin 2022.

Évolution du nombre de clients au TRV sur les 5 dernières années



16

À noter que les clients éligibles aux TRV peuvent :

- rester ou revenir aux TRV sur simple demande et sans délai ;
- exercer leur éligibilité en souscrivant un contrat à prix de marché avec le fournisseur d'électricité de leur choix.



Les mouvements tarifaires intervenus en 2023 sur les TRV



Hausse moyenne des TRV

+ 15 % au 1^{er} février 2023

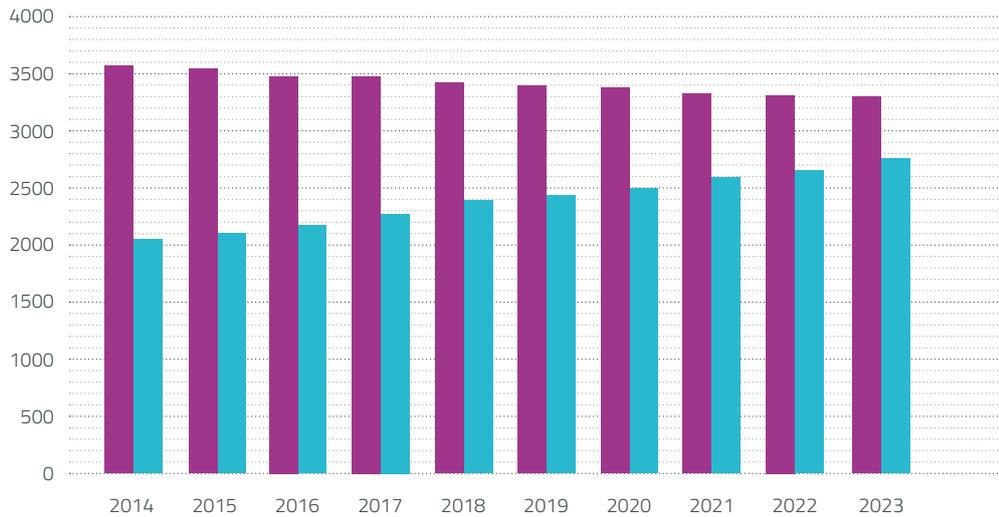
+ 10 % au 1^{er} août 2023

LES DONNÉES DE LA CONCESSION

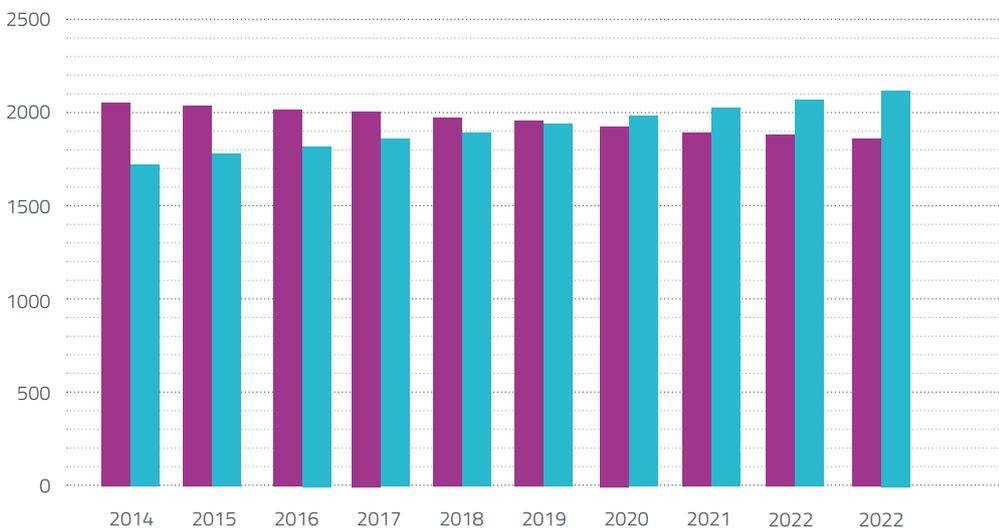
LES OUVRAGES DU RÉSEAU

À fin 2023, le **réseau de distribution** électrique était constitué de **10 030 km** dont 6 051 km de réseau Haute Tension A (15 000 ou 20 000 Volts) et **3 979 km** de réseau Basse Tension (230/400 Volts). Le **taux d'enfouissement** de ces réseaux atteignait respectivement **45,6 %** pour le réseau HTA et **53,2 %** pour le réseau Basse Tension.

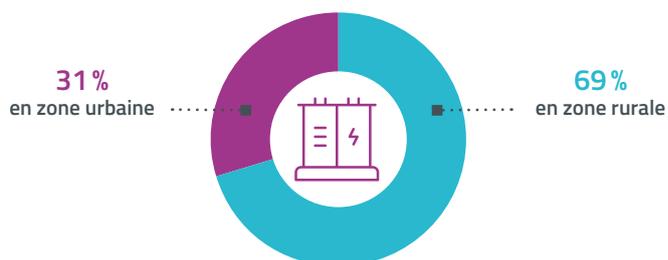
Évolution du linéaire du réseau HTA



Évolution du linéaire du réseau BT



Les 6 128 postes de transformation



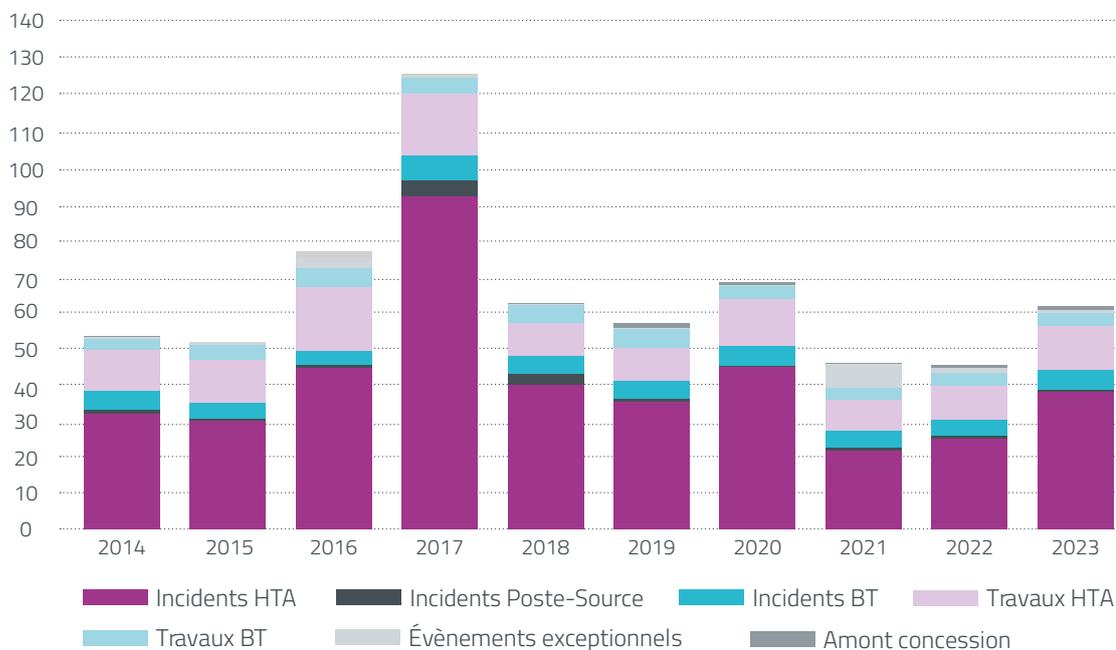
Typologie des postes :

- Sur poteaux > 2475
- Cabines hautes > 30
- Cabines basses > 459
- Autres > 3164

LA QUALITÉ DE FOURNITURE

Toutes causes confondues, le **temps moyen de coupure** subi par un usager de la concession desservi en basse tension a atteint **61,9 minutes** en 2023 (contre 45,5 minutes en 2022). Attention, ce taux moyen annuel ne rend pas bien compte des fortes disparités qui existent entre les communes.

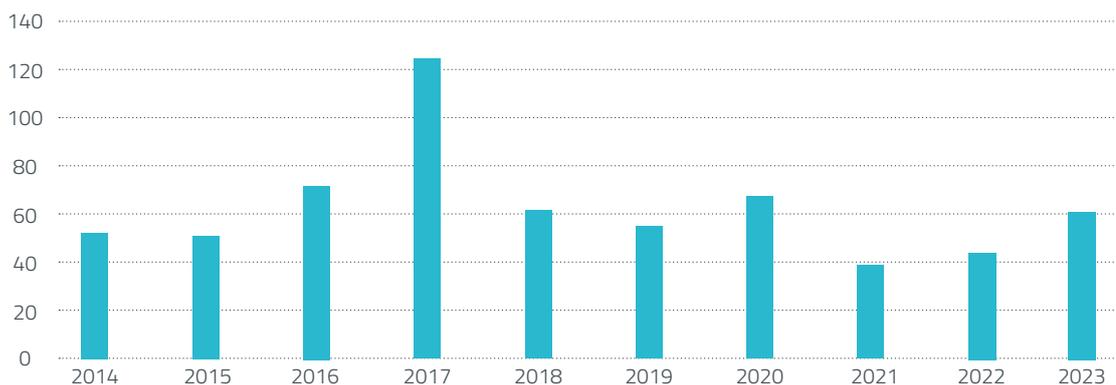
Évolution de la durée moyenne de coupure



18

Évolution de la durée de coupure*

*hors événements exceptionnels et hors amont de la concession



Après deux années au cours desquelles le temps moyen annuel de coupure était stable autour de 45 minutes, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'inquiète de retrouver un temps de coupure moyen dépassant les 60 minutes.

La résilience du réseau aux aléas climatiques reste un sujet majeur et cette année encore, le syndicat incite fortement Enedis à procéder au renouvellement des ouvrages.

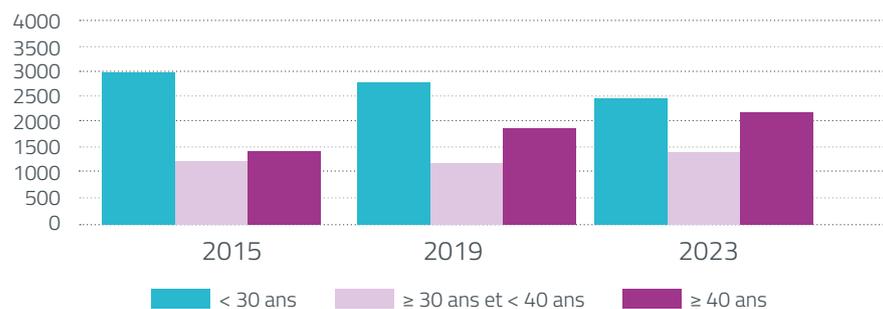
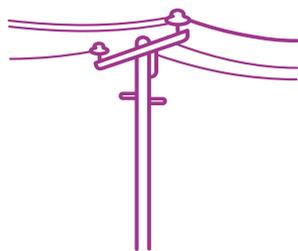
L'ÂGE DES RÉSEAUX HTA ET BT

	RÉSEAU HTA	RÉSEAU BT	POSTES HTA-BT
< 10 ans	823 km	486 km	916
≥ 10 ans et < 20 ans	665 km	612 km	822
≥ 20 ans et < 30 ans	968 km	860 km	1482
≥ 30 ans et < 40 ans	1 418 km	1 304 km	1 663
≥ 40 ans	2 177 km	717 km	1 245
TOTAL	6 051 km	3 979 km	6 128

Données au 31/12/2023

Évolution de l'âge du réseau HTA

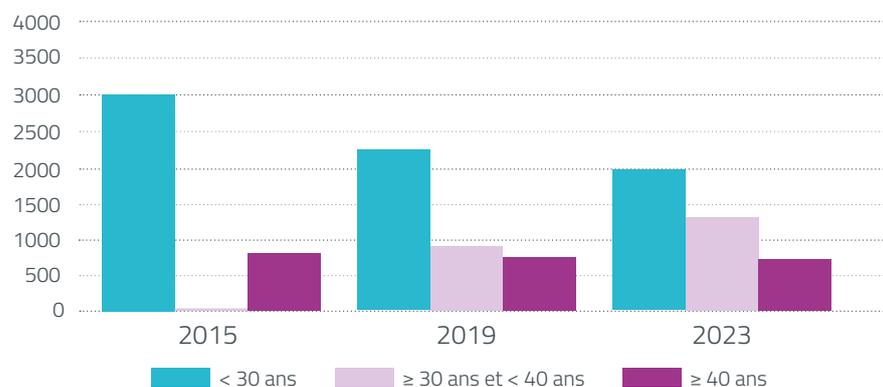
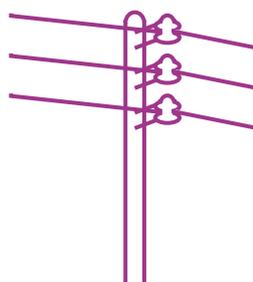
Le vieillissement prononcé du réseau HTA est toujours une source d'inquiétude pour Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. **Le linéaire de lignes de plus de 40 ans atteignait ainsi 2 177 km à fin 2023, soit plus de 90 km supplémentaires par rapport à 2022.** Cela correspond à **36 % du linéaire HTA global.**



19

Évolution de l'âge du réseau basse tension

Pour le linéaire du réseau basse tension, nous constatons que désormais **la moitié des ouvrages est âgée de plus de 30 ans.**



VALEUR DES OUVRAGES DE LA CONCESSION

Valeur nette comptable des ouvrages concédés

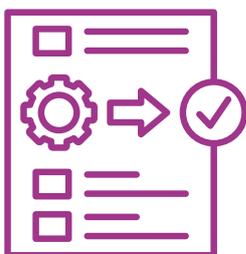
306 millions d'euros au 31/12/2023

Évolution de la valeur des ouvrages concédés



20

LA MISSION DE CONTRÔLE



Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a l'obligation légale de contrôler que les concessionnaires exploitent le service public de l'électricité dans le respect des dispositions contenues dans le cahier des charges de concession (Article L.2224.31 du Code général des collectivités territoriales). Des contrôles portant sur la qualité de l'électricité, les relations avec la clientèle, l'état des ouvrages, l'évolution et la valorisation du patrimoine et enfin sur les redevances dues à l'autorité concédante sont ainsi menés chaque année auprès des deux concessionnaires.

Lors de sa réunion du 28 février 2023, le Bureau syndical a défini les thèmes sur lesquels devait porter la mission de contrôle auprès des concessionnaires Enedis et EDF pour l'exercice 2023 :

- Tableau de bord et fiches par communes,
- Analyse de l'évolution du diagnostic technique

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'est appuyé sur l'expertise du cabinet « Audit Expertise Conseil », référence en matière de contrôle et d'audit des concessions d'énergie. Le résultat de ces audits est disponible **sur demande auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.**



LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT



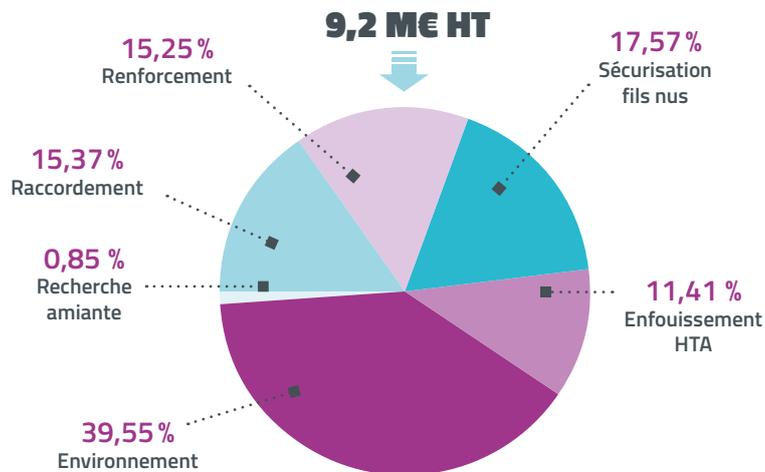
Territoire d'Énergie Eure-et-Loir assure la maîtrise d'ouvrage de nombreux travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité conformément aux dispositions prévues au contrat de concession. Ces opérations ont pour objectif de moderniser, renouveler ou encore développer le réseau électrique.

Pour ce faire, le syndicat s'appuie sur le Pôle électricité composé de 4 techniciens en charge de l'ordonnancement, du suivi et du bon achèvement des chantiers.

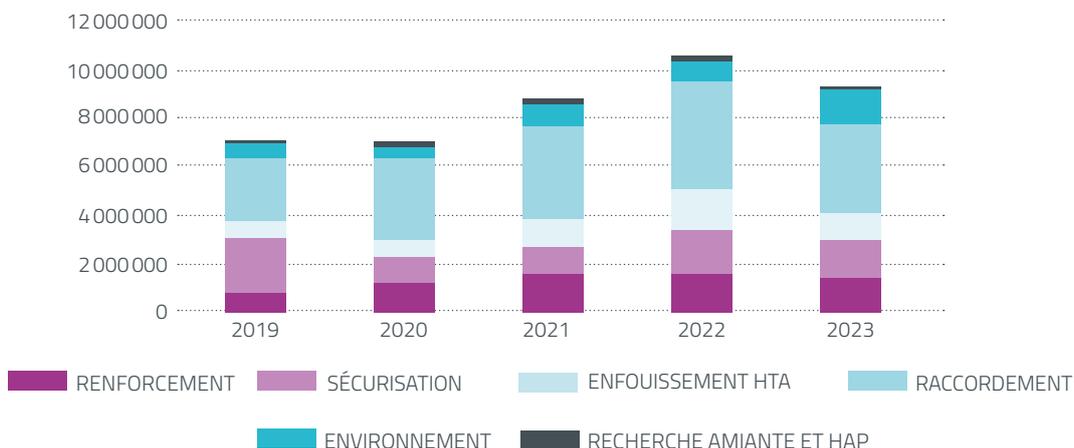
101 opérations composent le programme 2023 pour un volume d'investissement de **9,2 millions d'euros HT**.

Réalisés exclusivement en technique souterraine, ces chantiers se répartissent en 5 grandes familles de travaux : **le renforcement, le raccordement, la sécurisation, l'environnement et l'enfouissement HTA**.

Répartition des investissements 2023



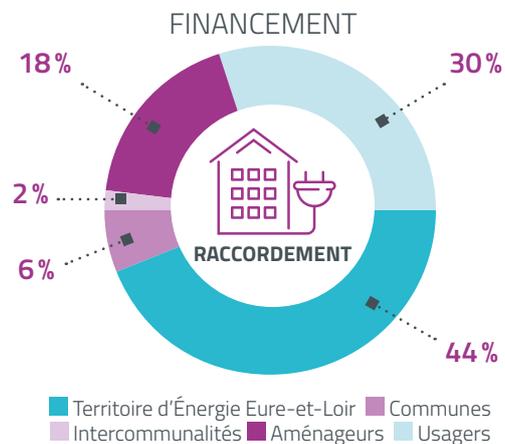
Évolution des volumes d'investissement





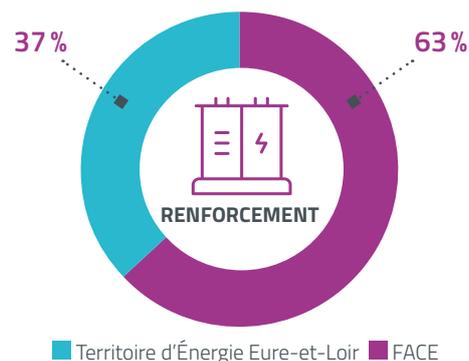
Les raccordements

En 2023, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a procédé à **27 opérations de raccordement** (3 lotissements, 2 ZA, 1 équipement public et 21 installations privées) pour un montant de plus de **1,4 M€ HT**.



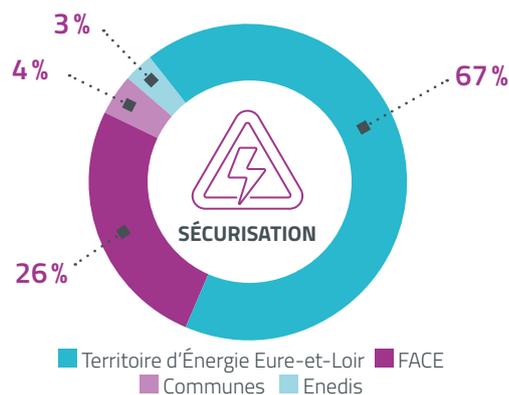
Le renforcement

Ces travaux consistent à assurer une qualité de tension conforme à la norme (+/- 10 % par rapport à la tension nominale). En 2023, **18 opérations ont été réalisées pour un montant de 1,4 M€ HT**.



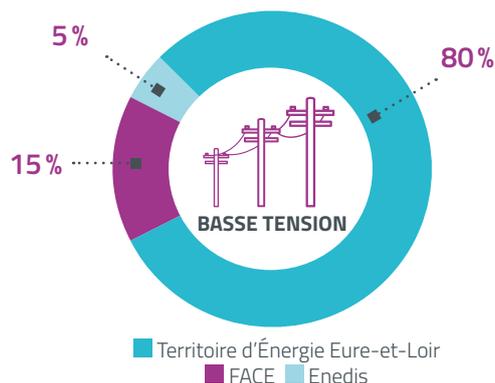
La sécurisation consiste à remplacer les lignes les plus fragiles et les plus sensibles aux aléas climatiques voire à structurer différemment le réseau.

En 2023, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a procédé à **12 opérations** de ce type, essentiellement en souterrain, pour un montant de **1,6 M€ HT**.



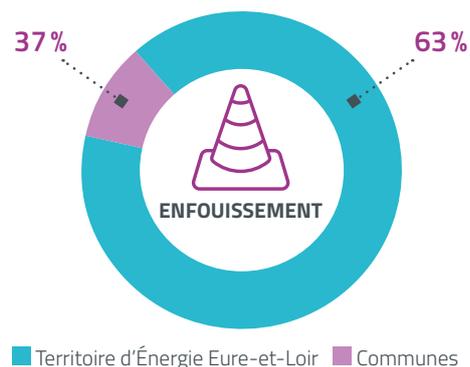
Environnement BT

Réalisées à la demande des communes, ces opérations contribuent à la fois au renouvellement du réseau électrique et à l'amélioration du cadre de vie. **30 opérations** ont été réalisées par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir en 2023 pour un montant de **3,6 M€ HT**.



Enfouissement HTA

Dans le cadre de ses travaux sur le réseau basse-tension, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est parfois amené à enfouir le réseau HTA. En 2023, ces travaux ont concernés **11 opérations** pour un montant de **1,04 M€**.



LE SERVICE PUBLIC DU GAZ

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir propose aux collectivités des compétences optionnelles. L'une d'entre elles est la distribution publique de gaz. Dans ce cadre, le rôle du Syndicat consiste notamment à contrôler l'activité des concessionnaires et à accompagner les collectivités dans leurs différents projets voire à négocier et conclure les contrats de concession. Parallèlement, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir peut soutenir les collectivités dans le cadre d'extensions de dessertes existantes ou conduire des procédures de Délégation de Service Public en vue de sélectionner un opérateur gazier.

DONNÉES GÉNÉRALES

Concessionnaire	Nombre de communes adhérentes	Nombre de clients	Énergie acheminée (en Mwh)
GRDF (gaz naturel)	24	2 798	57 364
Primagaz (gaz propane)	1	62	1 516
Antargaz (gaz propane)	1	59	471
TOTAL	26	2 919	59 351

Contrairement au service public de l'électricité, les collectivités n'ont pas pour mission d'exercer la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux de distribution publique de gaz. Leur mission consiste à exercer le contrôle de leur(s) concessionnaire(s). **Cet aspect est essentiel pour toute collectivité desservie en gaz, sa responsabilité et celle de ses élus pouvant être engagées en cas d'événement majeur et de carence dans la mission de contrôle.**

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a donc l'obligation légale de contrôler, pour le compte de ses adhérents, que le(s) concessionnaire(s) exploite(nt) le service public du gaz dans le respect des dispositions contenues dans le(s) cahier(s) des charges de concession (Article L.2224.31 du Code Général des Collectivités Territoriales).



Lors de sa réunion du 28 février 2023, le Bureau syndical a défini les thèmes sur lesquels devait porter la mission de contrôle auprès des concessionnaires pour l'exercice 2023 :

- **Tableau de bord**
- **Fiches par communes**

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'est appuyé sur l'expertise du cabinet « Audit Expertise Conseil », référence en matière de contrôle et d'audit des concessions d'énergie.

Le résultat de ces audits est disponible sur demande auprès de Territoire Énergie Eure-et-Loir.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE CONCÉDÉ

Au 31/12/2023, la valeur nette globale des ouvrages concédés à GRDF pour les **24 concessions** desservies en gaz naturel s'élevait à **9 597 000 €**. Pour les deux concessions desservies en Propane, la valeur brute des ouvrages concédés atteignait respectivement **28 237 €** pour la concession déléguée à Antargaz et **81 808 €** pour la concession déléguée à Primagaz.

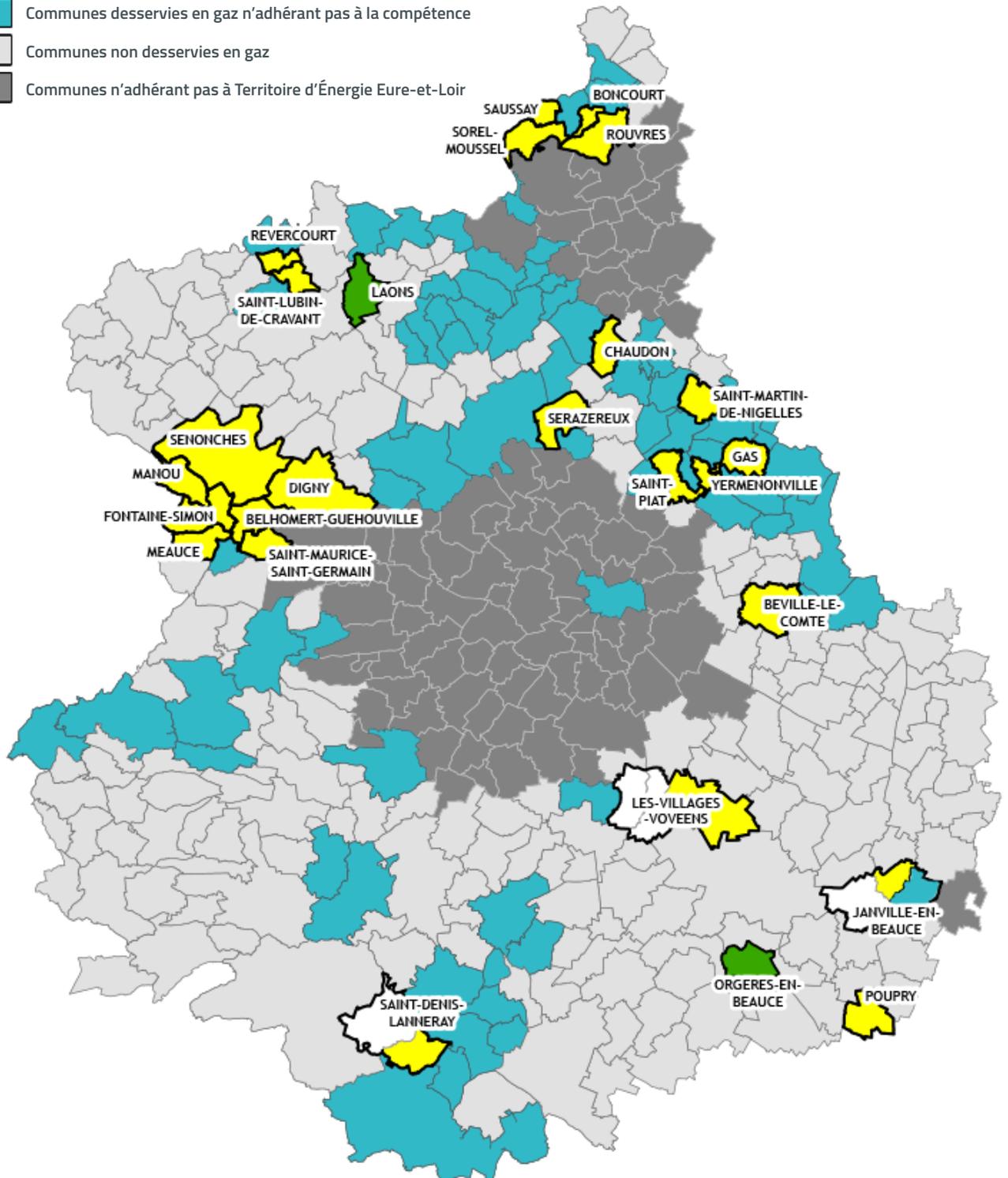
COMPTEURS COMMUNICANTS, VERS LA FIN DU DÉPLOIEMENT

En 2023, GRDF a pratiquement terminé le déploiement des compteurs communicants gaz, nommés Gazpar.

- ▶▶▶ **2 669** compteurs communicants installés
- ▶▶▶ dont **70 nouveaux** en 2023

LES CONCESSIONS GAZ

- Communes desservies en gaz naturel adhérant à la compétence
- Communes desservies en propane adhérant à la compétence
- Communes partiellement desservies adhérant à la compétence
- Communes desservies en gaz n'adhérant pas à la compétence
- Communes non desservies en gaz
- Communes n'adhérant pas à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir



DONNÉES CHIFFRÉES* SUR LE GAZ

*données issues de l'audit réalisé en 2023 sur l'exercice 2022

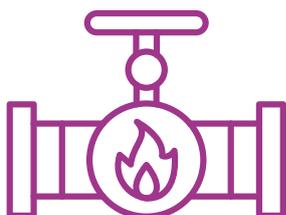
Pour le gaz naturel

LINÉAIRE DU RÉSEAU

24 CONCESSIONS



186 km



CARACTÉRISTIQUES DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

ÂGE MOYEN DES RÉSEAUX

22,2 ans

25,9 km de linéaire de plus de 30 ans.

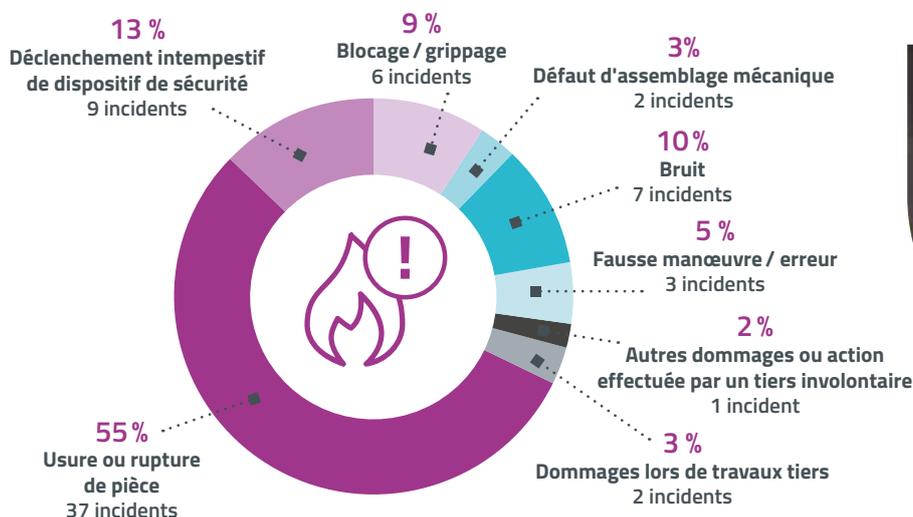
soit **13,93%** du linéaire total

CONSTITUTION DU RÉSEAU

Polyéthylène > 178 km Acier > 8,395 km

INCIDENTS D'EXPLOITATION ET INTERRUPTIONS DE FOURNITURE ASSOCIÉES SUR LE RÉSEAU CONCÉDÉ À GRDF

L'audit conduit en 2023 sur l'exercice 2022 a permis de recenser **71 incidents** ayant affecté les ouvrages concédés, contre 49 en 2021. On compte un ratio de **38 incidents pour 100 km de réseau** et **2,39 incidents pour 100 usagers** (contre 26 incidents pour 100 km et 1,65 incident/100 usagers en 2021). Ces chiffres étant en augmentation depuis quelques années, Territoire d'Énergie sera particulièrement vigilant sur les actions mises en place par le concessionnaire pour faire face à cette augmentation.



Pour le gaz propane

Concessions desservies en
GAZ PROPANE

8,2 km

Antargaz > 2,7 km
Primagaz > 5,5 km



3 citernes :
2 de 22 tonnes, 1 de 12,5 tonnes

ENSEMBLE DU RÉSEAU > **polyéthylène**

Aucun incident en 2023



Près de 90 % des communes euréliennes utilisent Infogéo 28, le SIG de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

- **342** communes
- **8** communautés de communes
- **1** communauté d'agglomération
- **5** syndicats intercommunaux



En 2023, Infogéo 28 comptait **925** utilisateurs.

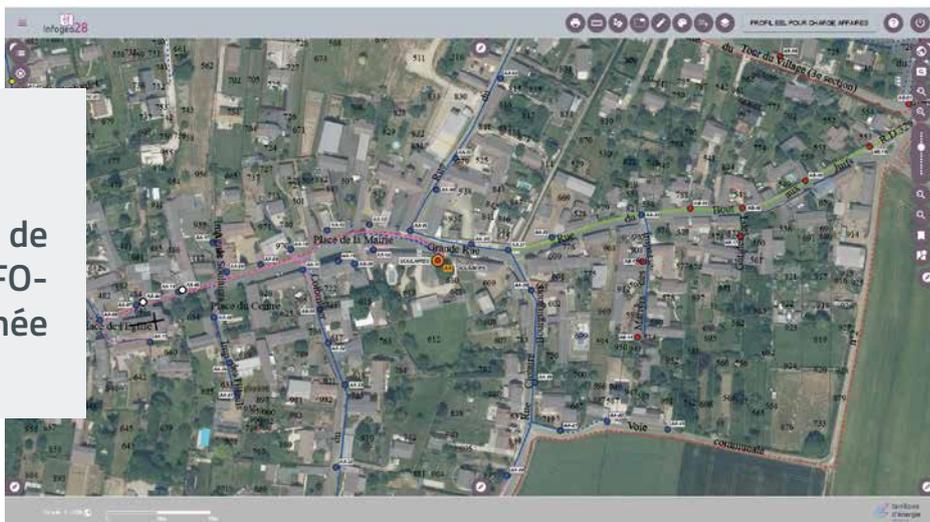
DONNÉES ACCESSIBLES

- Cadastre
- Plans locaux et règlements d'urbanisme
- Réseaux d'énergie (électricité et gaz)
- Réseaux d'eau et d'assainissement
- Éclairage public
- Gestion des cimetières
- ...

26

88 748

C'est le nombre de connexions à INFO-GÉO 28 sur l'année 2023.



PASSAGE EN UTILISATEURS NOMMÉS

Afin de respecter le règlement général sur la protection des données, nous avons procédé au changement de mode de connexion de nos utilisateurs. Progressivement, les utilisateurs, après avoir rempli un acte d'engagement et de confidentialité, se voient attribuer par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir un identifiant et un mot de passe provisoire qu'ils peuvent changer lors de leur première connexion.

À ce jour, **75 %** des collectivités se connectent avec un compte nominatif.

LES SESSIONS DE FORMATION

- **4** formations au siège :
2 modules initiation, 1 module perfectionnement, 1 module mise à jour Géocim
- **20** formations en collectivités
- **1** webinaire :
Présentation des nouveautés Géocim

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service Éclairage public développé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir permet aux collectivités qui le souhaitent de lui confier la gestion de leurs installations. Lancé en 2013, ce service compte aujourd'hui 205 collectivités adhérentes. Il comprend de manière indissociable l'exploitation et la maintenance des installations ainsi que les investissements.

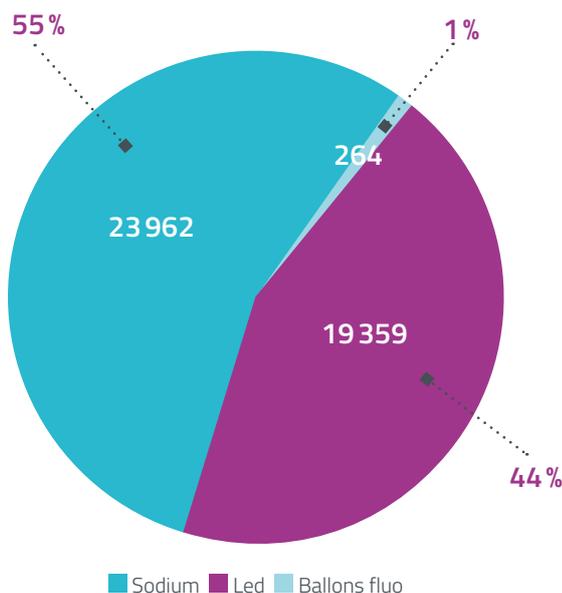
Dès 2017, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a lancé un programme pluri-annuel d'amélioration des performances énergétiques qui consiste à remplacer systématiquement des points lumineux énergivores par des équipements de technologie LED. Cela a permis dans un premier temps d'éliminer la quasi-totalité des lampes à vapeur de mercure, dont la présence aujourd'hui est extrêmement marginale.

Depuis 2022, ce programme s'est intensifié et les montants d'investissement consacrés à la mise en place des LED ont considérablement augmenté. Ainsi en 2023, 7 292 points lumineux ont été traités pour un budget de 3,7 M€ HT. À ce titre, nous avons pu bénéficier du concours de l'État via le Fonds Vert et de celui de la Région via le CRST.

En 2023, **6 nouvelles communes** ont adhéré au service : Boullay-les-Deux-Églises, Le Boullay-Mivoye, Chapelle-Guillaume, Courbehaye, Escorpain, Villiers-Saint-Orien.



Répartition des sources lumineuses*



*sur 43 582 gérées au 31/12/2023

205 collectivités adhérentes à la compétence Éclairage public

45 582 points lumineux

2 184 armoires de commande



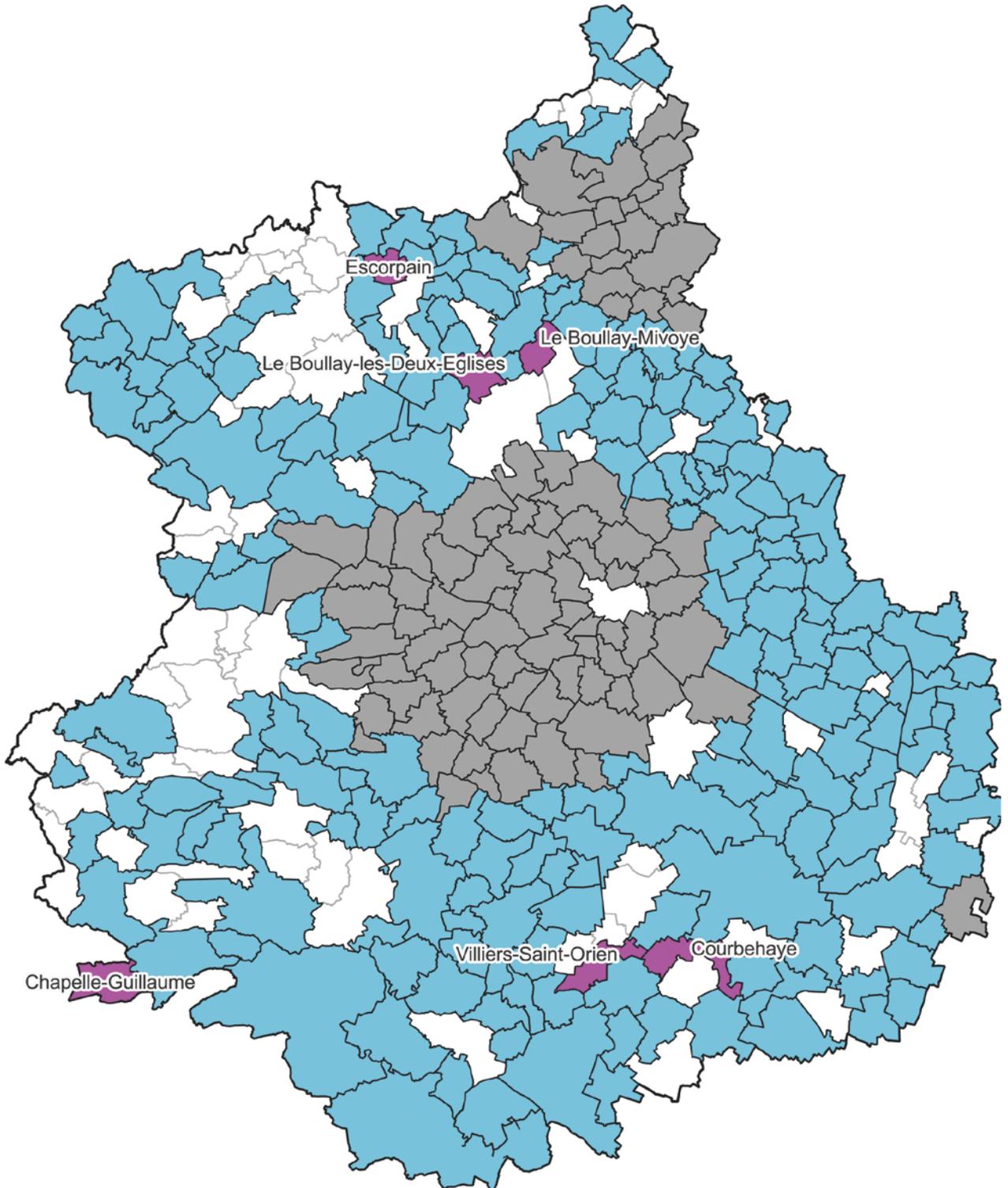
7 292 sources lumineuses en technologie LED ont été installées en 2023.



LES ADHÉRENTS AU SERVICE

au 31/12/2023

-  Nouvelles communes adhérentes en 2023
-  Communes adhérentes au service
-  Communes non adhérentes au service
-  Communes n'adhérant pas à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir



L'ACTIVITÉ DU SERVICE

L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS



DÉPENSES 2023

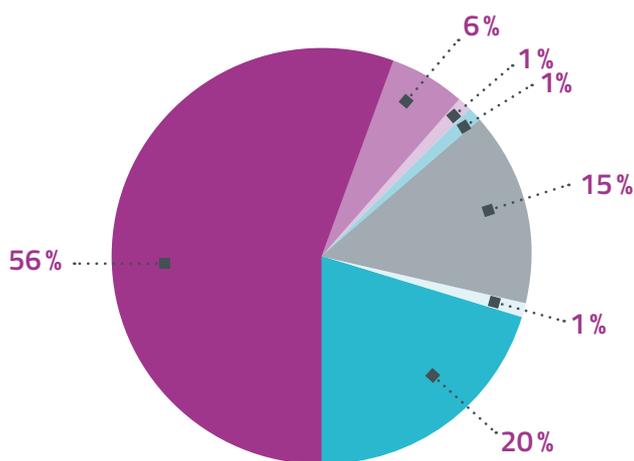
- Exploitation et maintenance de l'éclairage public > **1 010 045 € HT**
- Autres prestations (illuminations festives, équipements sportifs...) > **38 905 € HT**
- Interventions assurées par 5 entreprises > Eiffage Énergie, ERS Maine, H2E, Inéo-Equans, Team-Réseaux

LES INVESTISSEMENTS

Pour l'année 2023, le pôle Éclairage public de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a mené

255 affaires ➡ **5,54 millions d'euros HT**

- 81 opérations d'amélioration des performances énergétiques pour un montant de 3,69 M€ HT.
- 44 opérations de création de points lumineux pour un montant de 388 162 € HT.
- 21 opérations de rénovation pour un montant de 30 208 € HT.
- 63 opérations pour la réparation de sinistres pour un montant de 93 630 € HT.
- 11 opérations diverses (mises aux normes, horloges astronomiques...) pour un montant de 40013€HT.
- Auxquelles s'ajoutent 35 opérations liées aux enfouissements de réseaux aériens pour un montant d'1,3 M€ HT

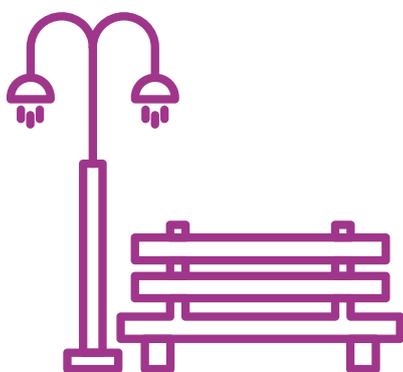
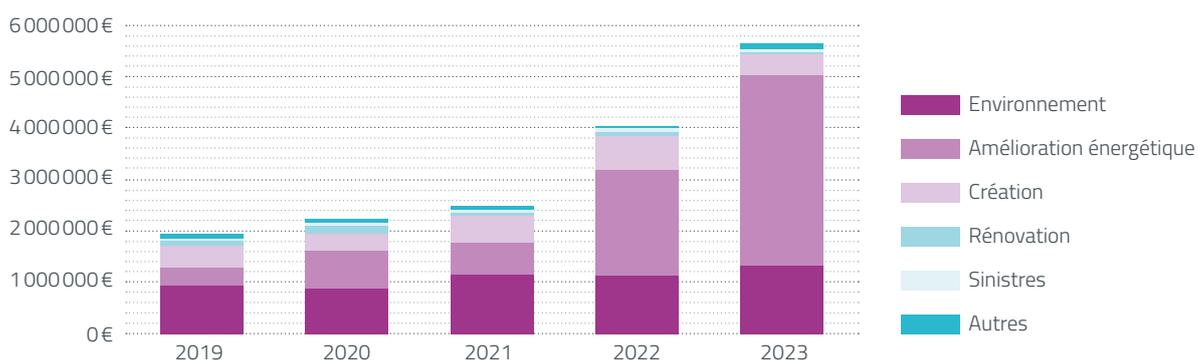


■ Amélioration des performances énergétiques ■ Création
■ Rénovation ■ Réparation de sinistres ■ Maintenance
■ Opérations diverses ■ Enfouissement des réseaux aériens

Régulièrement soumis à des évolutions réglementaires, l'éclairage public est également impacté par la fin de la commercialisation des lampes type Sodium Haute Pression (SHP) en 2027. Malgré le soutien financier de l'État (à travers le Fonds Vert) et de la Région (à travers les contrats régionaux de solidarité territoriale - CRST), le patrimoine restant à moderniser, fin 2023, constitue environ 45 % du parc soit environ 20 000 points lumineux.

Si l'objectif de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est de moderniser au plus vite les installations, il sera sans doute nécessaire, fin 2027, de procéder à un « relamping » des installations encore équipées de sources énergivores afin de permettre la poursuite de ce programme au delà de cette date butoir.

Évolution des volumes d'investissement



QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS EN 2023



SAINT-DENIS – LANNERAY

Pose d'un nouveau mât comprenant 3 lanternes LED.



BONNEVAL

Réglage des points lumineux destinés à sécuriser les passages piétons



DANGEAU

Mise en place de Kit Led pour équiper les installations existantes

ÉNERGIE ET BÂTIMENTS PUBLICS

Le service Conseil énergétique de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir accompagne les collectivités de moins de 10 000 habitants dans leur démarche de gestion et de maîtrise de l'énergie en apportant des conseils personnalisés, un regard technique et une vision sur le long terme pour une mise en place d'une politique énergétique maîtrisée et la programmation d'opérations de rénovation énergétique.

CHIFFRES CLÉS

100 communes adhérentes
(23 de plus par rapport à 2022)

450 bâtiments suivis

43 projets de rénovation financés :

- 12 écoles
- 10 mairies
- 6 salles polyvalentes
- 5 sites culturels
- 3 logements communaux, gîtes
- 7 autres : gymnases, maisons de santé



AIDES ACCORDÉES

566 361 €



dont **18 205 €**
via le programme
ACTEE-FNCCR.

NOS PARTENAIRES



QUELQUES PROJETS ACCOMPAGNÉS...



FRAZÉ

Réhabilitation du site La Passerelle
Espace touristique et culturel



GALLARDON

Rénovation globale de la salle des fêtes

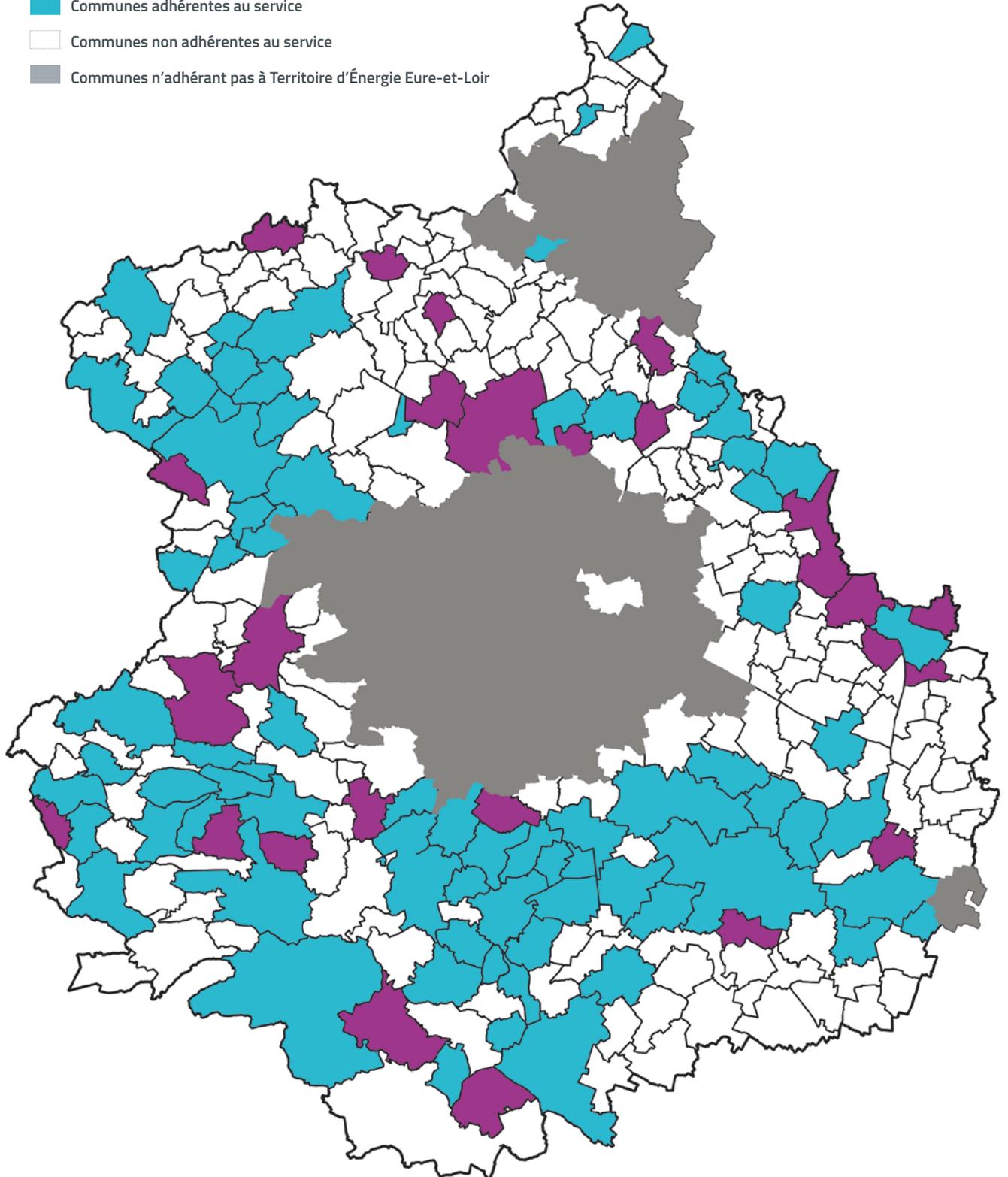


ARCISSES

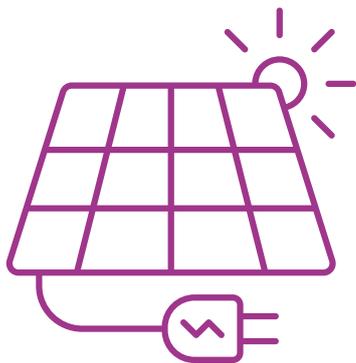
Isolation par l'extérieur de l'école de Coudreceau

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SERVICE CONSEIL ÉNERGÉTIQUE

- Nouvelles communes adhérentes en 2023
- Communes adhérentes au service
- Communes non adhérentes au service
- Communes n'adhérant pas à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir



LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



Force de propositions pour le développement des énergies renouvelables, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir accompagne techniquement et financièrement collectivités et acteurs du monde économiques dans la réalisation de leurs projets.

LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Face à la hausse du coût de l'énergie et aux enjeux règlementaires de solarisation des espaces publics et privés, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'intéresse à de nouveaux modèles de production et de consommation d'électricité. L'autoconsommation est apparue comme une opportunité, offrant une production d'énergie locale, décarbonée et à prix garanti sur du long terme.

Pour accompagner les collectivités et les entreprises, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'appuie sur son outil : **ÉneR CENTRE – VAL DE LOIRE** qui repose sur des collectivités actionnaires majoritaires, garantes des valeurs du service public tout en alliant performance et rentabilité des investissements.

Elle construit, exploite, entretient les installations et propose du tiers-financement.



ENTREPRISE EUROWIPES Nogent-le-Rotrou - Centrale photovoltaïque de 500 kWc



(crédits photo : EYE Eure productions)

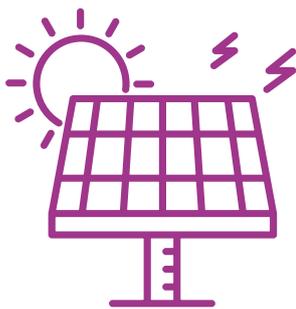
ZAC DE L'AUNAY – NOGENT-LE-ROTROU - Centrale au sol 6 MWc

CHIFFRES CLÉS

20 projets
en cours de réalisation

22 758 MWh
produits

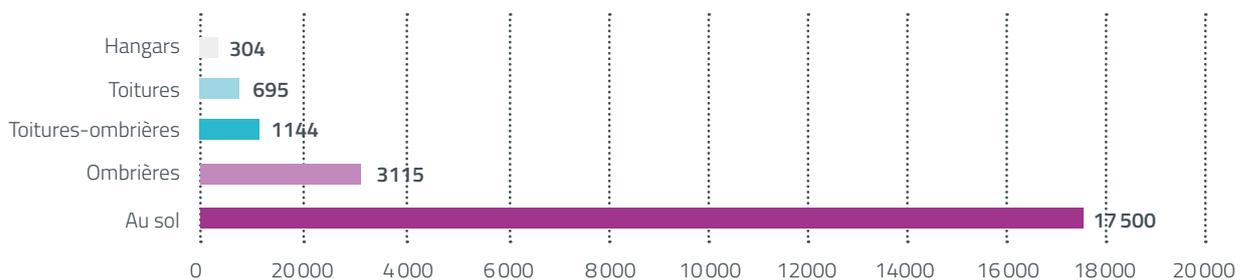
L'équivalent de
13 860
habitants



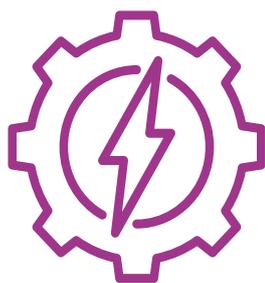
Projet	Communes	Site
	CHARTRES	Karting "KDC"
	CHATEAUDUN	VORWERK
	CHATEAUDUN	Beauvoir
	CHATEAUDUN	Parking Centre nautique
	CHATEAUDUN	Médiathèque
	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	Sport
	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	Eau
	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	Prévert
	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	Associations
	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	Parking
	GUILLONVILLE	Privé
	NOGENT-LE-ROTROU	ZA de l'Aunay T1
	NOGENT-LE-ROTROU	ZA de l'Aunay T2
	NOGENT-LE-ROTROU	EUROWIPES
	NOGENT-LE-ROTROU	Intermarché
	SENONCHES	Privé
	SENONCHES	CCFP - Economique
	SENONCHES	EUROFEU
	ST-MAIXME-HAUTERIVE	Golf d'O
	VIEUVICQ	Marché couvert

Hangars
 Toitures
 Toitures-ombrières
 Ombrières
 Au sol

Typologie de projets (puissance en kWc)



LA PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE



En partenariat avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a développé un **service d'ingénierie technico-financière dans le cadre du COT ENR THERMIQUES**. Ainsi, le syndicat assiste les collectivités et les entreprises pour accélérer l'émergence de projets de chaleur renouvelable : géothermie, biomasse, solaire thermique, réseaux de chaleur et valorisation de la chaleur fatale.

Dans ce cadre, les porteurs de projets bénéficient d'un financement pouvant aller jusqu'à **60%** pour les études de faisabilité et **45%** sur les investissements.

DISPOSITIF CO-FINANCÉ PAR :



CHIFFRES CLÉS

340 000 € de subventions attribuées aux porteurs de projets sur des études de faisabilité

1,9 M€ de subventions attribuées aux porteurs de projets sur des investissements de chaleur renouvelable

13 projets accompagnés par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir (4 biomasse/9 géothermie)

INTERCOMMUNALITÉ	COMMUNE	PORTEUR DE PROJET		ENR	TYPOLOGIE DU SITE
		Collectivité	Entreprise		
CA du Pays de Dreux	Brezolles		X	Géothermie sur sondes	EHPAD
CC Portes Euréliennes d'Ile-de-France	Ecrosnes	X		Géothermie sur sondes	Salle polyvalente
CC Portes Euréliennes d'Ile-de-France	Epernon	X		Géothermie + chaleur fatale STEP	Centre aquatique
CC Portes Euréliennes d'Ile-de-France	Nogent-le-Roi		X	Biomasse déchets de production	Industrie
CC Terres de Perche	Champrond-en-Gâtine		X	Biomasse plaquettes + solaire thermique	Tertiaire, gîte
CC Terres de Perche	La Loupe	X		Géothermie sur sondes	Etablissement scolaire
CC Terres de Perche	Vaupillon	X		Géothermie sur sondes	Etablissement scolaire
CC du Bonnevalais	Bonneval	X		Géothermie sur nappe	Extension de réseau de chaleur
CC Cœur de Beauce	Fontenay-sur-Conie		X	Géothermie sur nappe	Salles de réception
CC Cœur de Beauce	Fresnay-l'Évêque	X		Géothermie sur sondes	Commerce de proximité, services publics
CC du Perche	Coudray-au-Perche		X	Géothermie sur sondes	Salles de réception
CC du Perche	Miermaigne	X		Biomasse granulés	Café associatif, restaurant
CC Entre Beauce et Perche	Le Thieulin		X	Biomasse plaquettes + géothermie	Hôtel, restaurant, Centre de Formation.

L'ACTION EN FAVEUR DES USAGERS

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir accompagne depuis 2017 la transition énergétique dans les territoires. Cet accompagnement consiste notamment à mener des actions de vulgarisation et de sensibilisation à l'énergie et au développement durable auprès de l'ensemble des acteurs (collectivités, usagers-consommateurs, public scolaire...) et repose sur 2 grands axes : l'information des usagers et l'animation.



L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES USAGERS

LE SITE INTERNET INFOCONSO



Infoconso est un site internet d'informations réalisé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à destination des particuliers qui propose :

- **des recommandations précieuses** au moment de souscrire un contrat d'énergie ou de changer de fournisseur
- **des conseils pour la rénovation énergétique** de l'habitat grâce au partenariat avec l'Espace France Rénov' 28
- **des informations utiles** en cas de litige ou de difficultés financières
- **de l'actualité** sur les questions liées à l'énergie

Infos à retrouver sur www.infoconso-energie28.fr

LE MAINTIEN DE L'ÉNERGIE AUX PUBLICS EN DIFFICULTÉ



Territoire d'Énergie Eure-et-Loir apporte son soutien financier au volet énergie du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) à hauteur de **30 000 € en 2023**.

L'objectif de ce fonds est de venir en aide aux ménages éprouvant des difficultés pour leur permettre de vivre décemment dans leur logement en leur maintenant un accès à l'énergie.

LE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SOLIHA



Porté par SOLIHA et accompagné financièrement par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, Espace Conseil France Rénov' 28 aide les usagers désireux d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans leur logement en leur apportant gratuitement des informations neutres et objectives.

Les conseillers France Rénov' apportent des solutions concrètes pour :

- **Construire ou rénover efficacement le logement** : chauffage, isolation, ventilation, éclairage, appareils électriques, ...
- **Recourir aux énergies renouvelables** (solaire, bois, géothermie...), **à des matériaux locaux** (chanvre, lin, paille...) **ou à du réemploi** (liège, laine, ouate...)
- **Connaître les aides financières existantes** : éco-prêt, aides nationales (Ma Prime Rénov', chèque énergie) et régionales (chèque Éco-Énergie) ainsi que les aides locales de collectivités...
- **Posséder les clefs pour analyser et comparer** des devis d'entreprises...

ANIMATIONS EDUCATIVES

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir conduit chaque année un programme d'animations dans les écoles en partenariat avec les services de l'Éducation nationale.

Deux expositions sont également proposées :

- Une première dédiée à **l'énergie plutôt destinée aux élèves des écoles primaires.**
- Une seconde dédiée au **changement climatique destinée aux collégiés et lycées.**



INFOS IMPORTANTES 2023

4431 élèves sensibilisés

Nouveauté 2023 : lancement d'une nouvelle animation autour de l'exposition Climat via un **escape game à destination des collégiens et des lycéens.**

➡ Inscription des classes en ligne via le site www.infoconso-energie28.fr



6 représentations d'un spectacle autour des enjeux énergétiques et du développement durable organisées pour les élèves du CP au CM2 des communes suivantes : **Alluyes, Champrond-en-Gâtine, Cloyes-les-Trois-Rivières, Épernon, La Ferté-Vidame et Gommerville.**



L'ACHAT GROUPE D'ÉNERGIE



La disparition des tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz naturel et celle progressive de l'électricité conduit les collectivités et leurs établissements publics à devoir mettre en concurrence les fournisseurs d'énergies. Dans ce contexte, les syndicats d'énergie de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et d'Eure-et-Loir proposent à leurs collectivités de rejoindre un groupement d'achat « Pôle Énergie Centre » en vue d'assurer la fourniture en électricité et en gaz naturel de leurs équipements et de leur permettre d'accéder aux offres les plus pertinentes des fournisseurs d'énergie.

Depuis 2016, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et ses partenaires ont déjà conclu différents marchés d'achat d'électricité et de gaz naturel et aujourd'hui, 578 collectivités et établissements publics bénéficient de ce service, dont 192 en Eure-et-Loir.

En 2022, le groupement « Pôle Énergie Centre » a lancé une nouvelle procédure d'appels d'offre pour la période 2023-2025.

	Électricité Puissance souscrite ≤ 36 kVA	Électricité Puissance souscrite > 36 kVA	Gaz naturel
Nombre d'adhérents à l'échelle du groupement	437	248	135
Nombre d'adhérents en Eure-et-Loir	175	76	59
Nombre de points de livraison en service au 31/12/2022	12 723	783	917
Volume d'énergie	78 Gwh	56,6 Gwh	108 Gwh
Durée du Marché	2023-2025		
Attributaire	EDF	EDF	Gaz de Bordeaux

38

➡ Une collectivité peut adhérer à une seule énergie ou aux deux.
De même, une même collectivité peut avoir souscrit dans les 2 catégories de puissance.

COMMENT ADRESSER SES DEMANDES AU GROUPEMENT ?



Les collectivités ou leurs groupements adhérant à « Pôle Énergie Centre » disposent d'une page internet dédiée pour communiquer avec le groupement d'achat.

Site internet de l'entente régionale « Territoire d'énergie Centre – Val de Loire » :

www.tecvl.fr ➡ Rubrique « Achat d'énergie » ➡ « Documents-Marchés d'électricité et de gaz 2023-2025 »

Ces pages sont également accessibles depuis www.te28.fr rubrique Achat d'énergie.

Quel que soit le type de demande, vous y trouverez le formulaire correspondant, ainsi que les pièces du marché.

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



L'implantation de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a permis l'implantation d'une borne tous les 15 km environ afin de permettre aux usagers de véhicules électriques de se déplacer en toute quiétude et de favoriser ainsi l'essor de l'usage de véhicules décarbonés.

Au 31 décembre 2023, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir supervisait un réseau constitué de **141 points de charge** publics dont **8 pour le compte de Chartres Métropole** et **3 pour le compte de la communauté de communes Entre Beauce et Perche**.

4 nouvelles bornes à deux points de charge ont été mises en service en 2023.

Pour rappel, la gestion quotidienne de notre réseau de bornes a été confiée à MODULO, Société Publique Locale spécialisée dans la gestion d'infrastructures dédiés à la mobilité durable.

MESURES EN FAVEUR DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir soutient également ses collectivités adhérentes en leur octroyant

UNE AIDE
d'un montant de

3 000 €

pour l'achat d'un véhicule électrique.



Dans ce cadre,
le syndicat a accordé

15 790 €
DE SUBVENTIONS
en 2023

39

Tarifs usagers TTC

ABONNÉS MODULO

- **Points de charge jusqu'à 25 kWh en courant alternatif (type 2, prise EF)**

0,40 / kWh

+ 0,07 € / min au-delà de 4h de session (4,20 €/h)

- **Points de charge jusqu'à 25 kWh en courant continu (CCS, Chademo)**

0,40 / kWh

+ 0,07 € / min au-delà de 4h de session (4,20 €/h)

- **Points de charge entre 2 kWh et 200 kWh en courant continu (CCS, Chademo)**

0,50 / kWh

+ 0,20 € / min au-delà de 1h de session (12 €/h)

- **Recharge à l'acte pour les non-abonnés**

Recharge 30% plus chère que les tarifs abonnés

AUTRES ABONNÉS

Selon grille tarifaire en vigueur et frais de gestion propre à votre opérateur de mobilité. Pour info, MODULO propose en moyenne ses tarifs abonnés + 20% aux opérateurs de mobilité.

INFORMATIONS

Les décomptes sont réalisés à la minute et au dixième de kWh. Les abonnés MODULO ne paient pas les €/min de dépassement de session la nuit lorsqu'ils se branchent entre 20h et 8h sur les points de charge jusqu'à 25 kWh.

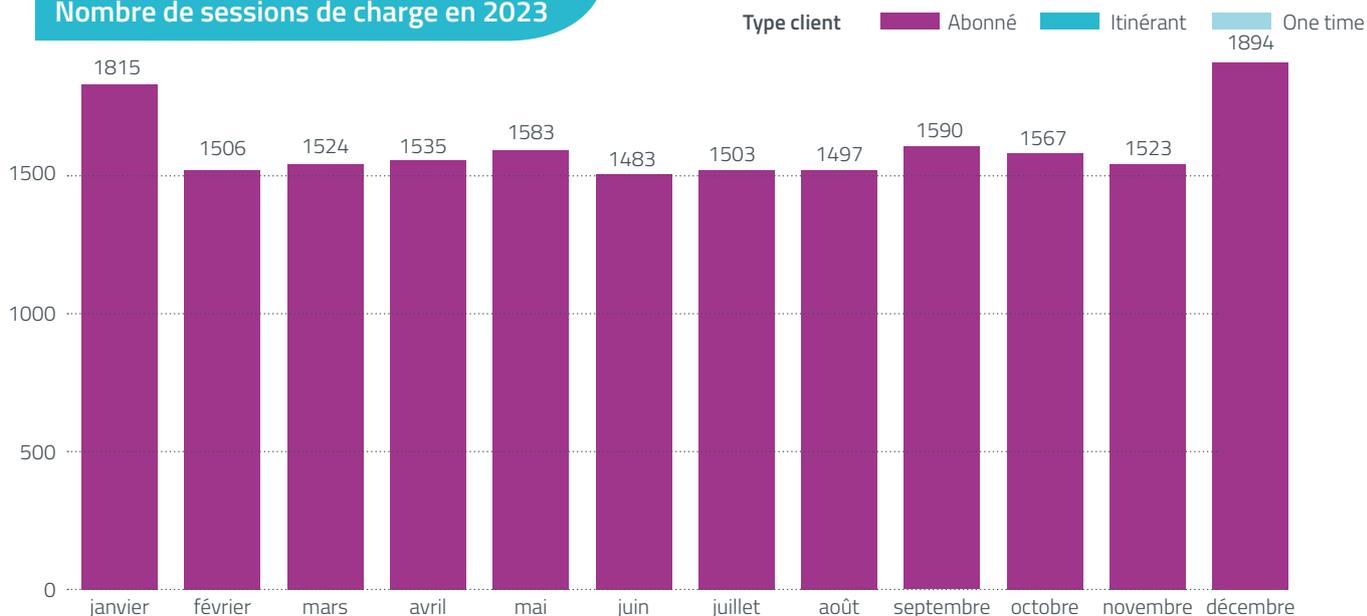
AUTRES PRESTATIONS

Carte et badge : 10 €

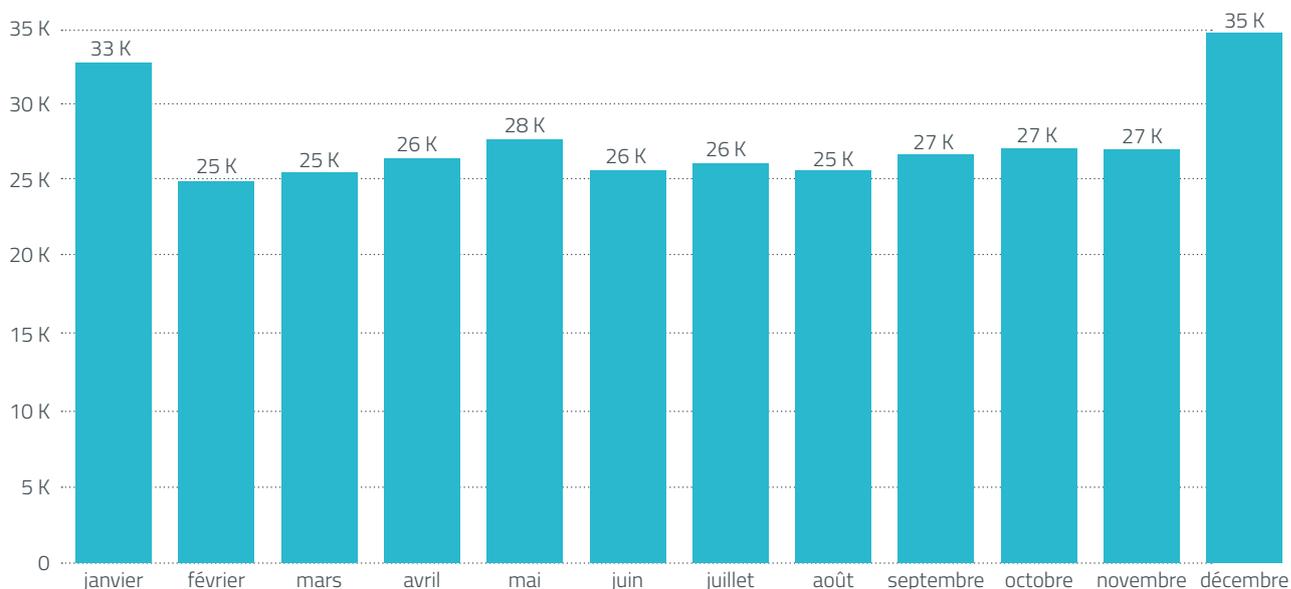


Coût du service à la charge des collectivités sur l'exercice 2023 : 182 000 € HT
Investissements réalisés sur le réseau de bornes en 2023 : 50 090 € HT

Nombre de sessions de charge en 2023



Énergie distribuée en 2023



Évolution 2022/2023



CHIFFRES 2023

CONSOMMATION MOYENNE



➡ **17 kWh** par session

TEMPS MOYEN DE CHARGE

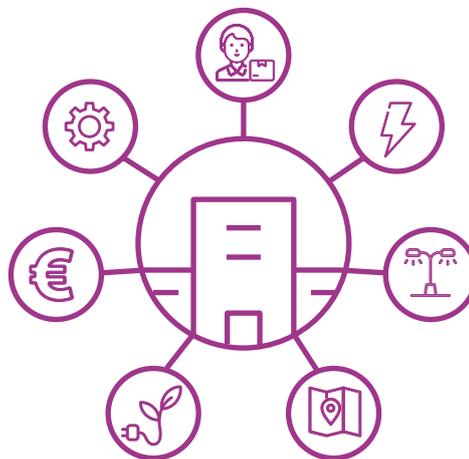
➡ **2h30** par session

Stable par rapport à 2022

L'ORGANISATION DES SERVICES

LES PÔLES D'ACTIVITÉ

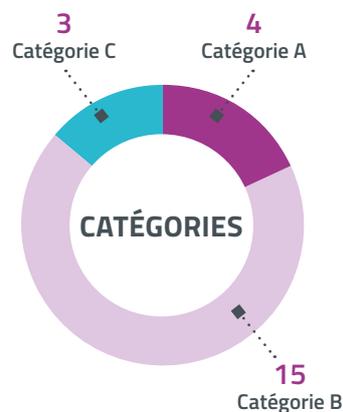
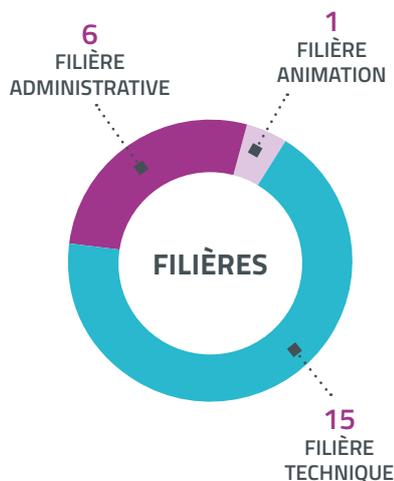
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE : **3** agents
- ÉLECTRICITÉ : **4** agents
- ÉCLAIRAGE PUBLIC : **3** agents
- CARTOGRAPHIE – SIG : **2** agents
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : **7** agents
- BUDGET FINANCES : **2** agents
- SECRÉTARIAT TECHNIQUE : **1** agent



22 AGENTS

13 TITULAIRES
OU STAGIAIRES

9 AGENTS
SOUS CONTRAT
à fin 2023



41



LA FORMATION

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a continué de mener une politique volontariste en matière de formation de ses agents.



127 jours de formation
mis en place
(contre 99 en 2022)

soit **5,7** jours par agent

Notes

A large rectangular area for notes, bounded by a dotted purple line. The interior contains 20 horizontal dotted lines for writing.

A large rectangular area with a purple dotted border and horizontal dotted lines, intended for text input.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR

65 rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85

www.te28.fr

Pôle Administration générale 02 37 84 07 85 - contact@te28.fr

Pôle Électricité 02 37 84 14 44 - service-technique@te28.fr

Pôle Éclairage public 02 37 84 14 47 - eclairage-public@te28.fr

Pôle Transition énergétique 02 37 84 14 56 - energie-conseil@te28.fr

Pôle Cartographie 02 37 84 14 53 - sig@te28.fr

Pôle Budget-Finances 02 37 84 14 58 - finances@te28.fr

Pôle Communication 02 37 84 14 45 - communication@te28.fr

